

Dans ce numéro commence : LE MYSTÈRE DU VIADUC, grand roman policier, par MICHEL NOUR.

N 161 5^e Année-211)

REDACTION ET ADMINISTRATION
75, Rue Dareau, PARIS
Les abonnements sont payés par mandat

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, Rue Dareau, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Un train en Flammes

Hebdomadaire



Les accidents de chemin de fer sont malheureusement trop nombreux. Il n'en est pas de plus épouvantables que ceux dans lesquels l'écrasement des wagons se complique de leur incendie.

Une scène effroyable s'est produite la semaine dernière

(Lire la suite page 2).

sait la G
et attel
le temps
rive, ple

eune fille
ats, ferm
e rage ten
ignet en
e sa ma
BREST.

Le caque
che au lar
nd il abor
ave. Une
l'avant de
ation de
heureuse
e détresse
go furent
barque
-jaloux,
à son se

ÉCAMP.

Terrible accident de dynamite



Dans les bois de Keralio, près de Guingamp, un propriétaire faisait déraciner des souches d'arbres au moyen de la dynamite. Il s'était mis à l'abri, avec une vingtaine de ses ouvriers, à plus de 400 mètres, lorsqu'une souche, projetée par l'explosion, est venue frapper le groupe, et le propriétaire a été mortellement blessé à la tête.

Un train en flammes

(Suite)

dans un train, rempli de voyageurs, qui, parti de Saint-Sébastien, se dirigeait vers Bilbao.

Une étincelle provenant de la machine ayant communiqué le feu à des articles de vannerie placés dans un compartiment d'une voiture de troisième classe, les quarante-cinq voyageurs qui occupaient celle-ci se virent bientôt entourés de flammes.

Cette voiture n'étant pas munie du timbre d'alarme et le bruit de la locomotive empêchant le mécanicien d'entendre les cris désespérés des voyageurs, plusieurs de ces derniers sautèrent du convoi en marche, au moment où le train allait entrer sous un tunnel, entre Arrofa et Tega. Un garde civil, prévoyant la mort horrible qui attendait les voyageurs, sauta sur le talus et tira plusieurs coups de fusil.

Le mécanicien se retourna alors, vit les flammes et arrêta son convoi.

Il était temps. Par bonheur, cet accident ne fit pas de victimes. Seuls furent blessés, les voyageurs qui avaient sauté du train en marche.

Les avatars d'un condamné à mort

En 1904, un loueur de bicyclettes de Chartres était victime d'un escroc qui se présenta à lui sous le nom de Marcel Guérin et loua une machine qu'il négligea de rapporter. Arrêté au Mans et ramené à Chartres, le pseudo Guérin fut reconnu pour être un repris de justice nommé Desbleds.

Il fut condamné à deux ans de prison et, sa peine purgée, ouvrit à Chartres, sous le nom de Leclair, un établissement de bicyclettes et de machines à coudre. Ces jours-ci la police crut reconnaître en lui un contumax, François-Félix Guérin, condamné à mort par la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine pour vol qualifié et incendie volontaire.

Invité à s'expliquer à ce sujet, Leclair-Guérin disparut. On ne le retrouva qu'après cinq jours de recherches.

Comme son signalement répond de tous points à celui du contumax et que le loueur le reconnaît formellement, Leclair-Guérin, malgré ses protestations d'innocence, a été écroué à la prison de Chartres.

Le Juré vagabond

On voit, en ce moment, sous la voûte de l'Hôtel de Ville de Paris un « Extrait de la liste des jurés », où il est relaté que M. Z..., gendarme à Saint-Denis, chargé de notifier ledit « Extrait » à M. X..., s'est transporté au domicile de ce dernier, demeurant à Paris, boulevard Félix-Faure, « où, étant et parlant à M. X... son fils, celui-ci lui a déclaré que son père avait quitté subitement son domicile, le 1^{er} décembre 1910, et qu'il n'avait jamais entendu parler de lui depuis ».

Voilà un document édifiant sur la piété filiale de certains contemporains; il nous éclaire en même temps sur le soin apporté au recrutement des jurés de la Seine. Car le « magistrat » dont il est ici question avait, depuis plus d'un an, jugé prudent de s'éclipser, quand on a eu l'idée de le désigner pour être juré.

Tragique évasion

Un homme pâle et défait s'affaissait, l'autre matin, sur un banc de l'avenue Daumesnil. Un agent s'approcha de lui et constata que le malheureux avait à l'aine une plaie béante de dix centimètres.

Il l'amena au commissariat du quartier des Quinze-Vingts, où le blessé, après avoir été ranimé par des soins énergiques, confia au commissaire sa lamentable histoire.

Agé de cinquante-deux ans, ancien cuisinier, il avait été condamné l'an dernier par la cour d'assises à cinq ans de réclusion pour vol qualifié, et purgeait sa peine à la maison centrale de Moulins.

La semaine dernière des circonstances inespérées lui permirent de tenter une évasion. Au prix de difficultés inouïes, il atteignit le faite du dernier mur de clôture, haut de 4 mètres. De là il se laissa choir dans la nuit. Le malheureux vint tomber à plat ventre sur l'arête coupante d'une brique cassée qui gisait là.

Par l'affreuse blessure le sang s'échappait abondamment, mais l'homme eut assez de courage pour se diriger néanmoins vers Paris. Son intention était de se rendre chez une de ses sœurs, à Saint-Maurice, quand ses forces le trahirent.

Par les soins du commissaire, le blessé, dont l'état est désespéré, a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine et la direction de la maison centrale a été avertie.

Le roi de la glace sort de prison

Les amis de M. Morse, le banquier new-yorkais qui fut condamné il y a deux ans à quinze ans de prison pour détournements de fonds, ont enfin vu triompher les efforts qu'ils faisaient depuis sa condamnation pour que la liberté fut rendue à l'ex-roi de la glace. La femme du banquier est allée elle-même implorer de M. Taft la grâce de son mari. Mais le président n'a pris cette mesure que pour éviter à M. Morse de mourir en prison, car le banquier est dans un état désespéré et il est peu probable qu'il survive longtemps à sa mise en liberté.

Une double pendaison

Deux capitalistes américains viennent d'être pendus à May, petite localité du Texas, devant une foule de plus de 3 000 personnes venues pour assister à l'exécution.

Ils montèrent à l'échafaud le sourire aux lèvres.

Les condamnés à la hart avaient été jugés par le vice-président de la compagnie de chemin de fer.

Ils étaient accusés d'avoir à pareille époque, l'an passé, exprimé l'opinion suivante sur la nouvelle ligne de chemin de fer devant relier San-Francisco à May: « Nous voulons être pendus si la ligne est terminée dans un an ».

Or, le dernier boulon avait été posé à la station terminus la veille de l'exécution. Reconnus coupables, les deux capitalistes furent condamnés à la peine qu'ils avaient souhaitée.

Calmes et fermes, les deux condamnés se laissèrent passer autour du cou le nœud fatal. Pas un instant le moindre signe de faiblesse n'apparut sur leurs visages tranquilles.

La trappe s'ouvrit d'un coup sec et les deux pendus tombèrent... sur la pointe des pieds, un mètre plus bas.

Puis, juges, exécuteur et exécutés, se rendirent au banquet qui les attendait.

Ce que la Cartomancienne n'avait pas prévu

Une modiste de la rue Saint-Lazare, s'en était allée consulter une cartomancienne. Après les préliminaires rituels, la pythonisse avait gravement dévidé l'invariable écheveau de ses prédictions :

— ... Des nouvelles... une route... dans votre maison, un ennui : celui que vous aimez vous trompe !... un homme de loi...

Mais sa cliente n'écoutait plus. — Ah ! Henri me trompe ! Eh bien ! il va voir !... cria-t-elle en bondissant vers la porte.

Et incontinent elle courut chez son fiancé, employé de commerce.

— Tout est rompu, annonça-t-elle en entrant. Mme N..., la cartomancienne infallible, m'a dévoilé vos trahisons. Je ne vous connais plus !

Encore qu'il n'en voulût rien laisser paraître le jeune homme fut assez douloureusement affecté par cette rupture inattendue. Il résolut de tirer vengeance de celle qui l'avait causée, et il se rendit chez la cartomancienne.

— Pouvez-vous prévoir l'avenir ? lui demanda-t-il.

— Certes oui ! répliqua Mme N... — C'est faux ! dit triomphalement le jeune homme, car dans ce cas vous auriez prévu ce qui allait advenir !

Et ce disant, l'irrespectueux employé projeta au visage de la voyante interloquée un paquet qu'il tenait à la main.

Sans doute avait-il eu tort d'emplir le dit paquet de malodorantes matières, car le commissaire de police du quartier Saint-Georges,

— l'homme de loi prédit par la cartomancienne — lui annonça sur la plainte de cette dernière, qu'il serait impitoyablement poursuivi.

Un acquitté peu commode

M. Henry Labouchère, le plus spirituel des parlementaires anglais, qui vient de mourir, devait le meilleur de sa célébrité à ses mordants discours de la Chambre des Communes et surtout aux ardent campagnes de la Truth, son journal, qui avait entrepris de combattre tous les abus.

Des nombreux procès que lui intentèrent ceux qu'il attaquait un seul lui laissa un fâcheux souvenir. Pourtant, c'est lui qui le gagna.

La Truth avait dévoilé les agissements d'un financier qui drainait l'argent des Londoniens pour une louche entreprise de mines. L'agioteur poursuivit M. Labouchère, qui, en guise de défense, se contenta de lire au tribunal la liste des dépenses faites dans une seule journée par le banquier. Il y avait là des choses si coûteuses et si imprévues que l'auditoire étouffait de rire. Alors, sans transition, le directeur de la Truth lut la lettre adressée quelques jours auparavant par un actionnaire qui s'était pendu, à sa femme qu'il laissait dans la misère.

Le financier perdit son procès. Le soir même, rencontrant le président du tribunal, M. Labouchère lui dit :

— Eh bien, je vous ai convaincu. — Non, répondit cyniquement le magistrat, mais j'avais des actions. Alors...

Savez-vous ce que fit M. Labouchère ? Il entreprit une campagne contre le mauvais juge qui l'avait acquitté pour se venger du plaignant.

Un singulier moyen d'empêcher les vols

Le gouverneur de la province de Sénissetchi, dans la Russie d'Asie, est un homme de

génie. Ayant oui dire que des vols de bestiaux se multipliaient dans la région qu'il administre, il donna, mais en vain, des ordres rigoureux pour découvrir les auteurs de ces brigandages. Alors, de guerre lasse, il adressa à ses subordonnés la circulaire suivante :

« On vole. Qui vole ? Des voleurs. Pourquoi volent-ils ? Parce que les propriétaires ne gardent qu'insuffisamment leur propriété. Cela étant, quels sont les vrais coupables ? Evidemment, les propriétaires ! Et la loi, que fait-elle des coupables ? Elle les punit. Donc, il faut punir les propriétaires. »

Ainsi fut fait. On vint d'intimer aux propriétaires l'ordre de mieux garder dorénavant le bétail qui leur appartient. Au cas où ils continueraient à se laisser voler, on leur appliquera l'article 29 du Statut des juges de paix, qui déclare passible d'une peine quelconque aura contrevenu aux ordres, arrêtés, etc., des autorités.

Dorénavant, on peut être tranquille : les propriétaires cesseront de se plaindre, de sorte qu'officiellement les vols de bétail auront cessé d'affliger la province.

Un substitut insulté

Un plombier de Nantes, Eugène Pauvert, âgé de vingt-sept ans, que le tribunal correctionnel de Rennes venait de condamner à trois mois de prison pour vagabondage, a trouvé le moyen de faire augmenter sa peine d'une manière considérable.

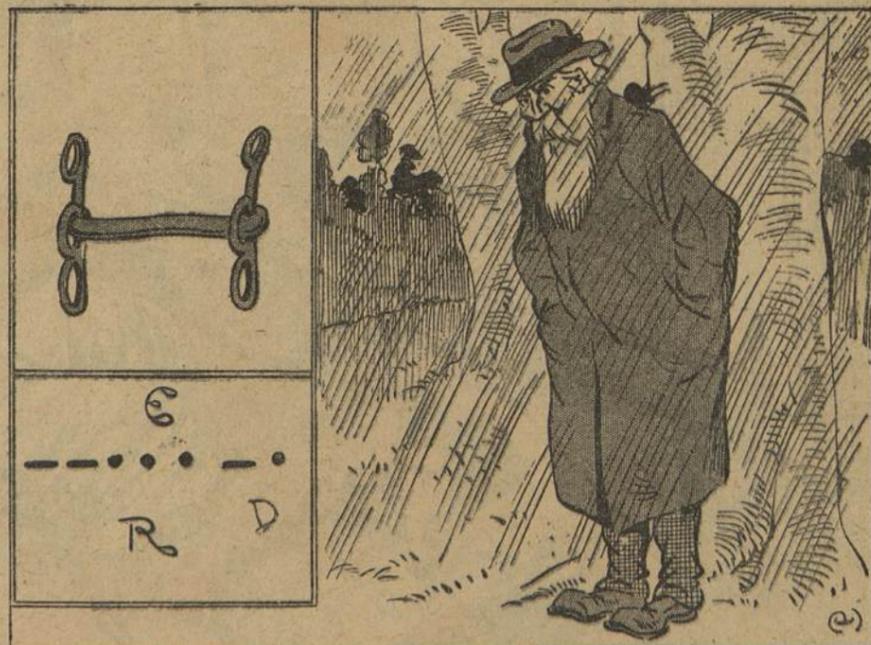
Il lança sa casquette à la figure de M. Brohau, substitut, en criant : « Ta g... fourneau ! Je me vengerai de la société moderne et d'une magistrature injuste et pourrie comme la vôtre ! »

Pauvert a été condamné à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

CONCOURS N° 40 (6 Séries)

APRÈS LE CRIME

DEUXIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Un magnifique service de table pour douze couverts, de 74 pièces comprenant notamment : 4 douzaines assiettes plates, 1 douzaine assiettes creuses, 1 soupière, 1 saladier, 1 saucier, 1 légumier, 3 plats ronds assortis, 1 plat creux 2 plats ovales. — 2^e Prix : Un splen-

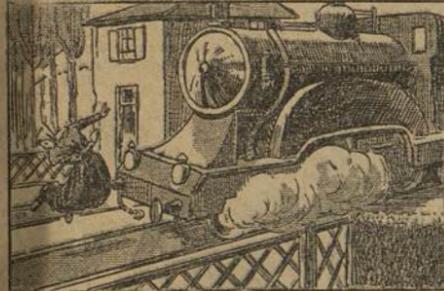
dide médaillon pendentif porte-photographie email sur argent avec motif. — Du 3^e au 5^e Prix : Une très jolie glace face - main. — Du 6^e au 20^e Prix : Un très beau portefeuille porte-carte. — Du 21^e au 41^e Prix : Une ravissante trousse de poche. — Du 42^e au 100^e Prix : Une délicieuse breloque porte-bonheur.

Les Faits-Divers de la Semaine

FEMME ASSASSINÉE. — Un crime entouré du plus profond mystère s'est déroulé à Moinigies, frontière belge, près d'Anov. Une fermière âgée de soixante-cinq ans, qui avait touché un petit héritage, a été frappée, vers minuit, pendant qu'elle se déshabillait, dans sa chambre. L'assassin s'était embusqué dans un fossé, le long de la route, d'où il tira un coup de fusil. La victime a reçu toute la charge dans le côté gauche : elle a succombé quelques instants après. On suppose que le meurtrier fait partie d'une bande qui a repassé la frontière. **MAUBEUGE.**

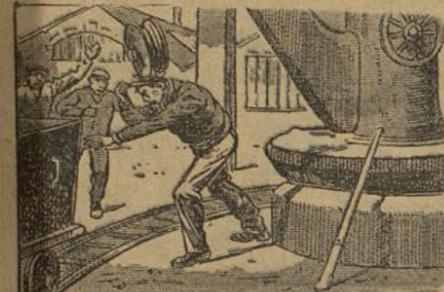


NOYÉS A LA CHASSE. — Montés dans une légère embarcation dans l'immense bras de la Flaque, deux hommes se livraient à la chasse à la bécasse au moment où l'un d'eux venait de tirer un canard qui passait au-dessus du canot, l'embarcation chavira. Les deux hommes, après avoir nagé quelques instants, furent paralysés par le froid et frappés de congestion. **CALAIS.**



GARDE-BARRIÈRE ÉCRASÉE. — Au passage à niveau de Port-le-Grand, une garde-barrière qui traversait la voie au moment où arrivait le train de Paris à Calais, fut tamponnée par la locomotive. Transportée à l'hôpital, la pauvre femme a succombé. **ABBEVILLE.**

TOMÉE DE TRAMWAY. — Un jeune homme de 18 ans se trouvait dans un tramway. La voiture, conduite à une allure normale descendait la côte, quand le jeune homme commist l'imprudence de s'asseoir sur une des chaînes qui ferment les entrées de la plate-forme. La chaîne, mal mise, céda et le jeune homme roula sur le chemin. Il fut transporté, dans le tramway, jusque chez ses parents. **NOUVELLES.**



UN OUVRIER TUÉ. — Aux usines de la Providence, un ouvrier âgé de quarante-six ans travaillait auprès d'une grue. Tout à coup, la poignée de la grue se détacha et vint s'abattre sur la tête du malheureux ouvrier. Celui-ci, le crâne brisé, fut tué sur le coup. **HAUTMONT.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LE DESSERT DE QUILLEMBOIS

D'après un vieil usage, lorsqu'un domestique s'est loué dans une ferme, il doit, à son arrivée, offrir à ses collègues de l'exploitation rurale un litre d'eau-de-vie.

C'est ce qu'on appelle payer sa bienvenue. Adalbert Quillembos, jeune gars nouvellement engagé chez un célèbre éleveur de mérinos de la commune de Chaudes-Fontaines, refusa formellement, malgré l'insistance de ses camarades, de se conformer à l'usage établi.

Ce refus eut des suites, plus burlesques que dramatiques, qui amènent aujourd'hui devant M. le juge de paix du canton de Haricoville, le nommé Georges Léchepin.

M. LE JUGE DE PAIX, au prévenu. — Léchepin, racontez-nous franchement ce que vous avez fait à Quillembos ?

LE PRÉVENU, d'un ton innocent. — Moi, monsieur le juge de paix ? Ren de ren, ren en tout. Seulement, y a pas voulu payer sa bienvenue.

M. LE JUGE DE PAIX. — Ne faites donc pas l'innocent. Puisque vous ne voulez pas nous dire la vérité, nous allons la demander au plaignant. Parlez, Quillembos.

LE MYSTÈRE DU VIADUC

Grand roman Policier

Par Michel NOUR

— Coquette ! Cécile Guimont, qui se mirait devant une glace, se retourna toute confuse en entendant la voix de son frère.

— Eh bien ! mademoiselle, reprit gaiement celui-ci, voilà que vous rougissez ?

— Méchant ! fit la jeune fille dont le joli visage s'empourpra encore davantage.

— Allons, allons, petite sœur, nous avons échangé des gros mots : embrassons-nous pour les effacer !

Elle tendit son front sur lequel il appuya bruyamment ses lèvres.

— Mon bon René !

— Maintenant, laisse-moi te regarder un peu à mon tour ; car je comprends à merveille que tu tiennes à mettre en valeur ce soir toute ta petite personne. C'est la première fois que ce cher Albert revient te voir en fiancé officiel. Pourvu qu'il ne découvre pas de défauts à son idole !

— Elle en a pourtant !

— Celui qui aime ne les voit pas. Et puis, ils sont si bien cachés ! J'apprécie comme ces bandeaux bruns ondulés dérobent la moitié de tes oreilles... Car elles sont un peu grandes... mettons moyennes pour te faire plaisir... Et ce col montant corrige avec grâce la longueur du cou... Quant au nez, je le trouve trop petit... Mais Albert les aime sans doute comme cela... Moi, j'aurais envie de tirer dessus pour l'allonger...

— Tu n'es pas flatteur ! murmura Cécile avec une moue...

— Critique sévère... mais juste, à mon point de vue.

— Alors, je suis laide ?

— Jamais de la vie ! Regarde-toi encore, tiens. Cette fraîcheur de teint, ces cheveux noirs, ces grands yeux bleus si lumineux, surtout quand la joie les fait briller, cette bouche rose, ces dents si blanches, etc., etc. Et puis, après tout, dis donc, ce n'est pas à moi de te faire des compliments. Dans deux mois c'est ton mari qui s'en chargera, et avec une éloquence bien supérieure !

De nouveau un sourire heureux s'épanouissait sur les lèvres de la jeune fille.

— N'est-ce pas, maman, que j'ai raison ? s'écria tout à coup René en se retournant vers la porte qui venait d'être ouverte.

— Sans doute, répondit Mme Guimont ; mais, heureusement pour elle, Cécile possède d'autres qualités, plus sérieuses et plus utiles que celle-là, plus durables, surtout, survivant aux charmes fragiles de la jeunesse. Je puis parler devant elle de sa douceur, de son affection, de sa droiture, sans avoir à craindre de la rendre orgueilleuse.

— Ces qualités-là, ma chère mère, s'écria René, je les reconnais ! Ce sont les vôtres dont elle a hérité !

— Il n'y a donc que vous, maman, qui puissiez en être fière, dit la jeune fille en courant à sa mère pour lui entourer le cou de ses bras.

— Bravo ! exclama René, nous sommes tous parfaits ! car je me permets de me placer sur les rangs tout en présentant mes excuses.

Et sur ce, bonsoir. Je pense être de retour dans deux heures environ. Peut-être Albert sera-t-il encore là.

Comme le jeune homme achevait de parler, la sonnette tinta.

— Serait-ce déjà mon futur beau-frère ? exclama-t-il ; comme ces amoureux sont pressés !

Mais il s'arrêta soudain, troublé.

Ce n'était pas le fiancé de Cécile qui arrivait, mais la meilleure amie de la jeune fille, Mme Leudel, — veuve depuis deux ans, au bout de quelques mois seulement de mariage pendant lesquels elle n'avait pas été heureuse.

Petite, mignonne, frileusement enveloppée de fourrures d'où son fin visage émergeait à peine comme un fleur timide, elle semblait un objet d'art charmant et fragile imposant à la fois l'admiration et le respect.

Après une affectueuse effusion avec Cécile et Mme Guimont, elle tendit cordialement à René une mignonne main que le jeune homme étreignit silencieusement.

— Comme vous êtes pâle ce soir, exclama la jeune femme. Vous paraissiez triste.

— Tu te trompes, Blanche, je t'assure, s'empressa de protester Cécile. René est au contraire tout heureux de mon bonheur.

— Oh ! je n'en doute pas. Seulement, ton frère a peut-être d'autres préoccupations ! René se troubla davantage.

— Je regrette seulement, dit-il, d'être obligé de sortir. J'aurais été si heureux de passer cette soirée avec vous...

— Ce que vous avez à faire est donc si important et ne peut se remettre ? questionna Blanche avec une douce ironie.

— Malheureusement non.

— En ce cas, allez. Personne ne vous retient.

— Je pars... mais pour revenir le plus vite possible...

— Je vous dis tout de même adieu, car vous ne me reverrez certainement pas. Je tiens à rentrer de bonne heure, étant seule.

— Pourquoi M. Vaudricourt ne vous a-t-il pas accompagnée ? demanda Mme Guimont.

— Mon père est encore cloué à la maison par ses rhumatismes. Je suis désolée de l'en voir souffrir si fréquemment.

— La vie n'est pas gaie pour vous, ma pauvre enfant ! soupira Mme Guimont. Que d'épreuves déjà, et vous n'avez pas vingt-deux ans !

— Ne parlons pas de moi ! interrompit Blanche, mais de cette chère petite Cécile, devant qui l'avenir paraît s'ouvrir enfin dans un rayon de soleil. Elle mérite bien d'être heureuse.

— Vous aussi ! s'écria René avec un élan qu'il parut regretter aussitôt.

Mme Leudel se retourna vers lui les yeux brillants, et, le menaçant du doigt, gentiment :

— Comment ? vous n'êtes pas encore parti, vous ? On va vous attendre !

— Oh ! je vais chez un client...

— Je ne vous demande pas d'explications ! interrompit Mme Leudel.

— Permettez-moi au contraire de vous exposer quelle corvée m'incombe...

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

ACCIDENT MORTEL. — Un cantonnier auxiliaire a été renversé par un attelage. Atteint par le brancard de la voiture, le malheureux a roulé sur le sol et une des roues lui passa sur la tête.

Relève par des témoins de l'accident et transporté à la pharmacie Pommerais, où un premier pansement fut appliqué, la victime de cet accident fut transportée et admise d'urgence à l'hôtel-Dieu, où on constata qu'elle avait le nez écrasé et une oreille arrachée. Le blessé est mort dans cet état. **ROUEN.**



BRUTALE AGRESSION. — Au cabaret plusieurs cultivateurs buvaient ensemble. Un des buveurs reprocha à un autre de ne pas payer son écot. L'homme ainsi interpellé haussa les épaules et sortit. Son adversaire le poursuivit, armé d'une canne, l'assomma ; on retrouva le malheureux, baignant dans son sang et sans connaissance. **BLAIN.**



UNE MÈRE ET SON ENFANT NOYÉS. — En gagnant le quai pour aller faire ses provisions en ville, une marinier glissa sur la planche reliant son bateau à la berge et tomba à l'eau. Elle entraîna dans sa chute son enfant, âgé de six ans, qu'elle tenait par la main. On n'a pas encore retrouvé leurs cadavres. **ROUEN.**

BANDITS MASQUÉS. — Un cultivateur de Saint-Jean-du-Cardonnay a été attaqué chez lui par deux individus qui lui ont enlevé le visage recouvert d'un masque noir. Roué de coups, à moitié étranglé, ligoté, il a été contraint par menaces d'indiquer l'endroit où il cachait ses économies.

Les deux bandits se sont retirés en emportant une somme de 800 francs. **ROUEN.**



MORT ACCIDENTELLE. — En travaillant au ravalement d'une maison, un ouvrier maçon pressé de l'heure sur laquelle il se trouvait sur l'échafaudage. Il se dit l'équilibre et tomba sur le sol de dix mètres de hauteur. Le crâne brisé, il mourut aussitôt. **TROUVILLE.**

terre. Alors, pendant que François essaye de m'enlever avec ses dents, voilà que l'mait' charretier m'achouille le d'ssous des semelles de mes plantes...

M. LE JUGE DE PAIX. — De vos plantes ?

LE PLAIGNANT. — De mes plantes de mes pieds avec un fétu de paille. Moué j'ris, comme de juste, monsieur le juge de paix. J'sais point si v'êtes comme moi, mais moi, en riant, j'ouvre la goule toute grande.

M. LE JUGE DE PAIX. — Et puis après ?

LE PLAIGNANT. — Pendant que j'ouvrais la goule, Georges Léchepin avait ramassé avec une pelle... j'sais pas comment dire... auprès d'eun vaque... pas du côté de la tête... eun' chose... j'ose pas dire...

M. LE JUGE DE PAIX. — Faites les gestes.

LE PLAIGNANT. — Ça serait bien plus pire.

M. LE JUGE DE PAIX, subitement éclairé. — En effet, ne faites rien, je comprends. C'était une farce de mauvais goût.

LE PLAIGNANT. — Ça l'était beaucoup, monsieur le juge de paix, d'mauvais goût. J'pouvais pas parler, j'pouvais pas appeler... Les autres riaient...

LE PRÉVENU. — C'était point dangereux.

M. LE JUGE DE PAIX. — Cette farce dépassait les limites permises.

LE PRÉVENU. — Y'avait point d'arêtes, pour sûr. Point d'danger qu'y s'étrangle ou qu'y s'casse les dents.

M. LE JUGE DE PAIX, au prévenu. — Ne faites pas le mauvais plaisant. Ce cas est plus

grave que vous ne semblez le supposer. Vous avouez ?

LE PRÉVENU. — J'peux point dire non. D'ailleurs j'y devais un dessert. J'y avais promis. C'est-y vrai, Quillembos ?

LE PLAIGNANT. — T'avais dit qu'ça s'rait sucré.

LE PRÉVENU. — On offre c'qu'on peut.

LE PLAIGNANT, amer. — En tout cas, on s'a fichu d'moué ; et j'demande justice et réparation, vu que d'depuis c'jour-là, les filles veulent pus que j'les embrasse.

M. le juge de paix met fin à ce colloque qui menace de s'éterniser, en donnant la parole au défenseur de Georges Léchepin.

Le défenseur, simple mais prolix fleur des champs, dans un français qui fait vaguement songer aux génisses qui paissent de l'autre côté des Pyrénées, essaie de démontrer au tribunal qu'il n'y a, dans l'acte extranaturaliste reproché au prévenu, qu'une plaisanterie rurale d'un sel un peu gros.

— Etant agriculteur moi-même, s'écrie l'avocat d'occasion dans sa péroraison, je connais les us et coutumes des fermes. La bienvenue en fait partie. Ceux qui, comme le plaignant, refusent de payer une redevance consacrée sinon par la loi, du moins par l'usage, s'exposent à des désagréments.

Mon client, qui n'est pas un grand clerc, n'a trouvé dans son épaisse cervelle que le moyen, mis par la nature à sa disposition, de donner à Adalbert Quillembos l'envie de

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

VICTIME DE SON IMPRUDENCE. — Un accident grave, occasionné par l'imprudence de celui qui en a été victime, vient de se produire. Un ouvrier typographe garnissait de carbu une lampe à acétylène en s'éclairant au moyen d'une lampe à feu libre, lorsqu'une explosion formidable retentit, tandis qu'un long jet de flamme atteignait le pauvre garçon au visage.

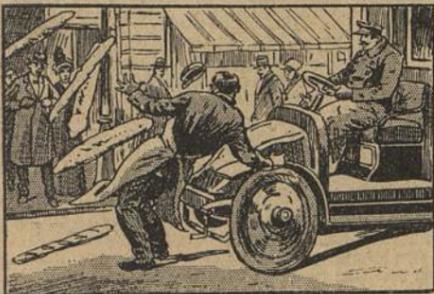
Le malheureux a été si grièvement brûlé que le docteur qui le soigne n'a pu encore se prononcer sur son état.

MONT-DE-MARSAN.



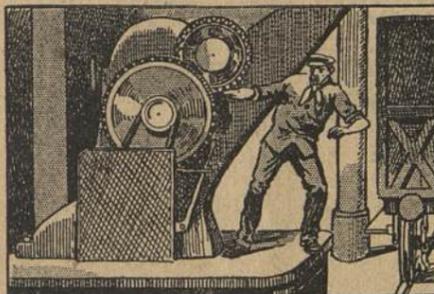
L'IVRESSE DU MARIN. — Poursuivi pour vol, un marin fut arrêté par un agent de la Sûreté. Il était alors dans un état complet d'ivresse. Aussi l'avait-on laissé momentanément sur un banc dans la cour du dépôt. Devenu subitement furieux, le marin se leva et brisa d'un coup de poing un carreau d'un bureau. Les débris de verre lui firent au poignet une grave blessure.

BORDEAUX.



TUÉ PAR UNE AUTO. — Vers onze heures du soir, un porteur de pain traversait le quai Bourgoigne quand il fut heurté par une auto lancée à toute allure. Le chauffeur continua sa route sans s'inquiéter de l'accident. Des passants s'empresèrent autour de la victime, mais celle-ci avait été tuée sur le coup.

BORDEAUX.



PRIS DANS UN ENGRENAGE. — Aux docks, un ouvrier âgé de vingt-cinq ans était occupé à réparer le moteur de direction d'une grue électrique. L'appareil était en marche. Dans un moment d'inattention, l'électricien posa sa main sur un engrenage. Le pauvre diable eut la main écrasée et tous les doigts broyés.

BORDEAUX.

s'arroser le gosier et de faire venir le litre d'eau-de-vie convoité. Je demande pour lui l'acquiescement pur et simple.

Georges Léchepin s'en tira avec cinq francs d'amende et cinq francs de dommages-intérêts. Quillebois remercia le juge de paix.

Avec cent sous, dit-il, on peut s'incruster proprement la goule. Si par la même occasion, monsieur l'judge, vous voulez vous rincer la vôtre, ça s'ra d'un bon cœur et d'amitié.

Le Greffier.

Les Déménagements à trois sous

Les bonnes femmes prétendent que quatre déménagements équivalent à un incendie; mais c'est une simple façon de parler, et l'on aurait tort d'ériger ce calcul en principe absolu; car enfin, Jenny l'ouvrière, « au cœur content, content de peu » (nous dit la romanesque), doit se contenter d'un bien modeste mobilier, et elle aura beau déménager tous les trois mois, jamais on n'arrivera à pouvoir comparer cela à l'incendie de l'Opéra-Comique.

Un déménagement n'en est pas moins pour les pauvres gens une bien grosse dépense et une cause de privations de toutes sortes, à moins qu'ils ne déménagent à la cloche de bois, ce

— Si vous y tenez !
Débarrassée de ses fourrures, la jeune femme apparaissait maintenant comme une élégante statuette animée, aux formes harmonieuses.

Posée légèrement sur le bord d'un tabouret, elle affectait de regarder René d'un air moqueur pendant qu'il parlait.

— C'est un service que M^e Chamberlot m'a prêté de lui rendre. Un de ses clients, un certain Chaussagnol, qui part en voyage demain, devait venir toucher des fonds aujourd'hui à l'étude. On ne l'a pas vu. Alors, comme M^e Chamberlot sait qu'il en a un besoin urgent, il m'a demandé si je voulais bien aller les lui porter ce soir. J'ai accepté.

— Il s'agit d'une grosse somme ? demanda Mme Leudal soudain devenue sérieuse.

— Peuh ! Vingt mille francs...
— C'est bien assez pour un Chaussagnol !
— Vous le connaissez ?
— Indirectement...

La jeune femme s'arrêta, songeuse, les traits fins de son joli visage brusquement durcis par une contraction générale.

Mais, comme René demeurait silencieux, la regardant toujours et paraissant attendre une explication complémentaire, elle reprit :

— Le personnage a eu autrefois des relations d'affaires avec... mon mari...

Elle prononça les derniers mots très bas avec peine, et reprit tout à coup :

— Ce Chaussagnol est un malhonnête homme. Vous ferez bien d'examiner sérieusement le reçu qu'il vous donnera !

— Soyez tranquille. Je me méfiais de lui avant d'être renseigné sur son compte. La noirceur de son âme déteint sur sa figure.

— Il est nègre, alors ? fit gaiement Cécile.

— Cela vaudrait peut-être mieux pour lui... et surtout pour les autres. — Allons, je me sauve, car Chaussagnol demeure rue Leblanc et des Ternes à Grenelle, il y a encore une petite promenade.

René partit et l'on se remit à causer du prochain mariage de Cécile.

Le projet d'union, maintenant près d'aboutir, avait traversé bien des difficultés.

Le principal obstacle — comme toujours — avait résidé dans la différence de situation de fortune. Le père d'Albert, M. Servois, était à la tête d'une importante usine de produits chimiques et Mlle Guimont n'avait pas de dot.

Avocat d'un certain talent, mais ne possédant pas de rentes, M^e Guimont n'avait connu au barreau que des succès peu rémunérateurs.

D'une nature droite et foncièrement juste, défendant les causes les plus ingrates, toujours au service des malheureux, ennemi de la réclame, rebelle à la politique, il possédait une réputation au-dessus de tout éloge.

Aussi son cabinet était-il assez prospère pour lui permettre de subvenir largement à tous les besoins de sa famille.

Mais tout ce qu'il gagnait était dépensé. Jeune, jouissant d'une forte santé, heureux parmi les siens, voyant sa situation s'améliorer d'année en année, M. Guimont, trop insouciant, ne s'inquiétait point de l'avenir.

Brusquement, un jour, la mort le terrassa. Appelé en province pour défendre la tête d'un innocent, l'avocat obtint l'acquiescement après une longue et émouvante plaidoirie.

Mais, comme il sortait ensuite de la salle d'audience, encore enfiévré, le torse en sueur, un courant d'air glacé le saisit dans un corridor et une pleurésie l'emporta, laissant sa femme et ses deux enfants presque sans ressources.

Après le premier accès de douleur, il fallut parler aux nécessités de la vie.

La situation n'effrayait pas Mme Guimont pour elle-même. Elle se rappelait les débuts modestes, pénibles même, de son mari, les épreuves qu'ils avaient subies, les jours durs qu'ils avaient passés ensemble.

Mais précisément ils étaient deux pour lutter et leur tendresse mutuelle les fortifiait.

Maintenant, la veuve avait ses enfants. C'était pour eux qu'il fallait combattre. Courageusement, avec une énergie juvénile mais bien trempée, René vint à son aide.

Le jeune homme suivait depuis deux ans les cours de la Faculté de droit et promettait de marcher brillamment sur les traces de son père.

Il renonça à son rêve, résolu à tout sacrifier au devoir, à se montrer ainsi le digne fils de celui qui l'avait élevé, puisqu'il devait renoncer à bénéficier de ses leçons d'éloquence.

Mme Guimont ayant réalisé tout ce qu'elle jugeait superflu et capable de lui créer quelques ressources, pleura de détresse en se retrouvant devant un capital insignifiant.

René la consola.

— Il ne faut pas se décourager et craindre pour l'avenir, mère chérie. Je suis heureusement à un âge où l'on peut travailler. Je ne serai pas avocat. Mais, qui sait ? je deviendrai peut-être un jour notaire !

— Que veux-tu dire ?

— Voici. Je suis allé trouver un ami de mon père, M. Vaudricourt, qui a bien voulu me présenter à M^e Chamberlot dont l'étude est assez importante. Comme, grâce à quelques leçons de mon pauvre père, je puis lui rendre de réels services, je débuterai chez lui à d'assez bonnes conditions. Ah ! certes, il nous faudra vivre modestement... Je redoute les privations pour toi et pour Cécile, le manque de confort... Mais enfin, l'avenir sera meilleur et pour l'instant vous êtes assurées toutes deux d'avoir le juste nécessaire.

— Et moi ? fit soudain une voix douce, j'entends bien accomplir ma tâche aussi et montrer comment je sais vous aimer.

— C'est une petite Cécile ! dit Mme Guimont.

— Toi, protesta René, tu vas rester bien tranquille et bien sage auprès de notre mère ; c'est ton seul rôle.

— A ton avis, mais pas au mien. Oh ! inutile de prendre cet air d'autorité...

— Tais-toi je suis maintenant, hélas ! chef de famille et tu dois m'écouter.

Malgré sa jeunesse, René, dans un élan d'affectueux dévouement, se prenait au sérieux. Il en imposa à sa sœur, mais il ne la convainquit pas.

— Je ne renoncerais pas à me rendre utile, déclara-t-elle.

— Et comment ? Parce que tu viens d'avoir ton brevet, tu ne songes pas à donner des leçons ?

— Non.

— Tu es trop jeune pour sortir seule. Que peux-tu faire ?

— J'ai mon idée.

Quand René se rendit chez M. Vaudricourt pour le remercier de son heureuse intervention auprès de M^e Chamberlot, elle lui demanda à l'accompagner.

Et elle fit des confidences à son amie.

— Tu peux, lui dit-elle, me rendre un grand service. Tu sais que je peins passablement. Je voudrais pouvoir, puis que la situation m'y force, tirer parti de mes pinceaux auxquels je n'ai jusqu'ici demandé qu'une distraction qui me passionnait.

« On fait beaucoup d'éventails ornés de peintures, à la gouache ou d'aquarelles. Peut-être ta mère, auprès de ses amies, pourrait-elle me faire avoir quelques travaux. Cela me coûte beaucoup de demander, je t'assure, mais je tiens à ne pas être une charge à la maison.

— Tu peux compter sur moi ! s'écria Blanche en embrassant son amie. Je t'admire et je t'aime.

Cœur indépendant et bon, Mlle Vaudricourt était sincère en parlant ainsi. Le malheur de son amie, loin de l'éloigner d'elle, lui rendait plus chère. Leur intimité de pension devenait une solide amitié fortifiée par la pierre de touche de l'épreuve.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

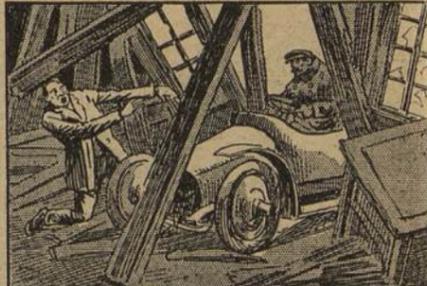
(Suite).

CHARIVARI TRAGIQUE. — Vers deux heures du matin, à Saint-Etienne-de-Montagne, un groupe de plusieurs personnes, chantant à tue-tête, s'arrêta devant l'habitation d'un propriétaire. Un des noctambules força la porte et pénétra à l'intérieur de la maison. Le propriétaire, qui était couché, se leva, et s'armant d'une sorte de long crochet qui lui sert aux travaux agricoles, se mit en devoir de se défendre. Une lutte s'engagea entre lui et son agresseur. Celui-ci ne tarda pas à s'affaïsser, le bras cassé, et portant à la tête une large plaie d'où le sang coulait abondamment.

Le propriétaire croyant son antagoniste simplement étourdi, monta alors se recoucher.

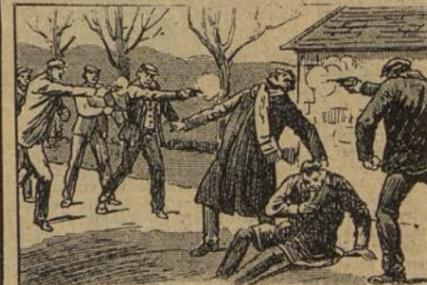
Or quelle ne fut pas sa stupeur en descendant de sa chambre, de trouver, agonisant dans son vestibule, son adversaire de la nuit. Il appela à l'aide, mais tous les soins furent inutiles, et le malheureux expira quelques instants après.

SAINT-MARCELLIN.



UNE AUTO DANS UN BUREAU D'OCTROI. — Au moment de prendre le virage d'un pont, un chauffeur ne ralentit pas à l'allure de sa voiture. Celle-ci vint s'enfoncer dans le bureau d'octroi. La baraque fut démolie et le préposé, âgé de soixante-cinq ans, fut blessé par la chute d'une poutre. Un négociant et sa femme qui se trouvaient dans l'auto n'eurent aucun mal.

ROMANS.



UN CAISSIER ATTAQUÉ. — Accompagné du caissier de sa maison, l'employé d'un entrepreneur revenait de Violon-Haut, porteur d'une somme de 26 000 francs. Soudain les deux hommes furent assaillis par cinq individus qui tirèrent sur eux une vingtaine de coups de revolver. Les deux hommes tombèrent sur la route. Les malfaiteurs les dévalisèrent et prirent la fuite.

MARSEILLE.



TUÉ D'UN COUP DE BOUTEILLE. — A la suite d'une discussion dans un café, un mineur reçut à la tête un violent coup de bouteille. Transporté à son domicile, il y mourut quelques heures plus tard. Le parquet a ouvert une enquête.

MCNICIEU-LES-MINES.

Le concierge de Picpout est entendu.

« Le commissaire de police m'a envoyé chercher, dit-il ; j'ai suivi l'agent, qui m'a raconté en route qu'il s'agissait d'un individu accusé d'avoir volé une table de nuit et qui prétendait demeurer dans ma maison. Nous arrivons dans le cabinet du commissaire, et je reconnais le sieur Picpout ; alors tout s'est expliqué ; j'ai dit au commissaire : « Cette table de nuit-là, il l'a volée sans la voler, vu qu'elle est à lui sans être à lui, étant saisie avec tout le reste, pour quatre termes. » Là-dessus, le commissaire l'a mis en liberté.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh bien, après ? Vous êtes allé dans la chambre du prévenu ?

LE TÉMOIN. — Eh oui, avec la propriétaire, une dame âgée, qui n'aime pas à faire de peine à ses locataires, seulement le sieur Picpout ayant cherché plusieurs fois à déménager la nuit, par la fenêtre, et qui avait manqué parce que des gardiens de la paix m'avaient averti, j'ai prévenu la propriétaire et je lui ai dit : « Madame, si vous ne faites pas saisir les meubles de cet homme-là, vous serez la dindonne de la farce, au respect que je vous dois. » Là-dessus elle m'a dit d'aller chercher un huissier.

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'avait le prévenu en fait de meubles ?

LE CONCIERGE. — Il avait un lit de fer, deux matelas, la literie, une table à manger, quatre chaises, un pot à eau et sa cuvette, du linge, ses effets, du cuir, car il est coiffeur ; ensuite il avait sa table de travail et son ba-

quet ; quand on l'a arrêté, il ne restait plus dans sa chambre que la petite table et le baquet.

Le commissaire ayant pris l'adresse du conducteur d'autobus, il a été assigné.

« Le conducteur est appelé à la barre. M. LE PRÉSIDENT. — On peut donc déménager dans les autobus ?

LE TÉMOIN. — Déménager... non, monsieur, mais tous les jours des ouvriers montent avec des paquets, des marchands ses.

M. LE PRÉSIDENT. — Enfin, le prévenu, lui, y montait ses meubles. (Au prévenu.) Vous avez donc choisi la voiture du témoin ?

LE PRÉVENU. — Non, c'était comme ça se trouvait.

LE TÉMOIN. — Moi, je ne l'ai vu que trois fois : la première fois, il portait un lit de fer plié ; la deuxième fois, je l'ai reconnu, il avait deux chaises ; c'est la troisième fois, quand il est arrivé avec une table de nuit, que j'ai eu des soupçons et que je n'ai pas voulu le laisser monter ; il s'est mis à m'injurier. Des agents passaient ; ils ont pris mon nom, le numéro de ma voiture et ont emmené mon individu ; voilà tout ce que je sais.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous n'avons pas besoin d'en savoir plus.

Picpout est condamné à quatre mois de prison, genre de préjudice non prévu par la comparaison des déménagements avec les incendies ; il est vrai que le genre de déménagement de Picpout est tout à fait nouveau.

JULES MOINAUX.

Ent
mont
Et
surpr
L'h
end
brun
aux t
L'h
releve
C'était
figure
yeux
tis pa
dissai
que c
saign
sous l
regard
clients
craint
à la h
Une
lourd
ve po
ma vi
Et
Les
guem
le fer,
L'ou
cet ho
Pierre
L'ing
Pui
Des tr
tuèrent
On e
seul r
physi
de la
réalité
On po
traits
Mirad
comm
devan
sais so
celle d
dans l
l'atten
la cru
devaie
arrêts
dans
comm
Aucun
non p
sous l
vérita
Bou
attent
Tou
comm
Or,
fur et
non p
méta
mais l
gu à
entré
d'ivres
lon ch
lammé
deux
roulé
Mira
Le p
était b
Celu
Mira
Voir

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

VII (Suite.) *

Enfin, l'ivrogne redressa le front et se montra, tête haute...

Et Dingue-Dingue, étouffant un cri de surprise faillit choir à la renverse.

L'homme qu'il avait vu, tout à l'heure, s'endormir était un beau gars, au visage brun aux yeux brillants, énergiques, aux traits durs.

L'homme qu'il voyait se réveiller et relever le front n'accusait aucun âge. C'était un charbonnier en goguette, à la figure noire comme celle d'un nègre, aux yeux qui clignotaient à la lumière, abrutis par l'ivresse, et qui, lorsqu'ils se grandissaient pour regarder, ne montraient que deux globes blancs... La bouche saignante s'ouvrait, lèvres pendantes sous le coup de cet abrutissement... Et le regard se promena vitreux, idiot, sur les clients, sur les apaches silencieux et craintifs, sur Boutort, sur le vieil artiste à la boîte de fusain...

Une voix crapuleuse tomba des lèvres lourdes.

— Tu veux ma tête?... Ma tête chauve pour une thune?... Fais le portrait, ma vieille...

Et il s'accouda, face à Mirador...

Les deux hommes se regardèrent longuement. On eût dit qu'ils engageaient le fer, prêts à se battre jusqu'à la mort. L'œil ardent du vieil artiste dévisageait cet homme, et cet œil disait clairement : — Est-ce lui?... Lui que je cherche ? Pierre Sambut... et Coribasse peut-être?... L'Ingénieur !!

Puis sa main experte glissa sur le papier. Des traits apparurent. Les traits s'accrochèrent. Il semblait travailler de mémoire. On eût dit qu'il lui avait suffi d'un seul regard pour détailler cette hideuse physionomie et qu'il ne se souciait plus de la voir. Ou bien, était-ce ce visage, en réalité, dont il tentait la ressemblance?... On pouvait en douter, à voir chacun des traits qui se formaient. L'homme que Mirador représentait n'avait rien de commun avec l'être abject qui posait devant lui. C'était, cette figure qui n'aurait pu appartenir à un garçon énergique, non pas beau dans le sens absolu du mot, mais attirant l'attention par l'intelligence et aussi par la cruauté. Ces yeux noirs, qui fulguraient devaient dicter, d'un seul signe, des arrêts de mort. Et cette bouche, taillée dans du marbre, devait être immobile comme le marbre et ne jamais sourire. Aucune trace d'ivresse... Aucune trace non plus de cette couche de charbon sous laquelle se dissimulaient les traits véritables du dormeur...

Boutort suivait le travail avec une attention inquiète.

Tousse faisaient. Tous étaient inquiets, comme lui.

Or, Dingue-Dingue reconnaissait, au fur et à mesure que le portrait s'avancé, non point le charbonnier ivrogne, à la métamorphose duquel il avait assisté, mais le client du caveau qu'il avait aperçu à la table, lorsque lui-même était entré... le client jeune, sans apparence d'ivresse... le client au visage brun, au ton chaud, et frais rasé... appuyé nonchalamment contre le mur, et tenant entre deux doigts une cigarette qu'il avait roulée, d'une main.

Mirador ne se trompait pas.

Le portrait qu'il faisait de mémoire — était bien celui qu'il voulait faire.

Celui de Pierre Sambut !

Mirador avait parfaitement reconnu,

* Voir les numéros 128 à 160.

en entrant au Caveau, Julot et, avec moins de certitude, Dédé; Julot, le titi au coup de couteau de la rue de Lisbonne; Julot, le chauffeur de l'auto qui l'avait déposé certain soir devant la porte... Et Brûleur, le complice du Boucher dans le guet-apens de la rue des Peupliers...

Mais lui-même avait sans doute été reconnu par le client à la cigarette, car il eut à peine le temps de l'entrevoir... l'homme s'était abattu sur la table, ivre-mort tout à coup...

Si rapide, si imprécis qu'eût été son coup d'œil, Mirador avait cru reconnaître Pierre Sambut, dans le voisinage des sinistres bandits auxquels était mêlé Boutort... Sambut, n'était-ce pas le chef de la bande?... Et ce Boucher, sûr de tuer Mirador, n'avait-il pas avoué que le chef de la bande c'était Coribasse ?... — Je le saurai.

Et voilà pourquoi, devant ce visage de charbonnier au travail, Mirador avait portaituré le visage de l'autre, avec son souvenir de la Chalade, le visage de son ancien contremaitre.

Car il se disait : — Il se trahira ! Il aura un geste, un rien, qui le livrera.

Le portrait était terminé. L'artiste le signa modestement de deux initiales, dans un coin, et après un dernier coup d'œil de comparaison entre le modèle et le tableau, il le tendit à l'ivrogne qui ricanait en lui avançant une « thune » d'une main que l'ivresse et l'alcoolisme rendaient tremblante !

Puis penché sur cet homme, Mirador guetta une défaillance, il guetta l'éclair d'une surprise, et le rayon d'un accès de colère aussitôt réprimé...

Il ne vit rien... Il ne vit qu'un visage d'idiot, sans pensée et sans vie...

Il n'entendit qu'un rire de brute...

— Ça, c'est bibi?... Ce mec-là, c'est moi ?... Ah ! de la blague !...

Il rengaina sa pièce blanche, montra le portrait à la table voisine...

— Ça, c'est moi ? Dites donc, les aminches ?... Ribouisez un peu ?

Les aminches regardèrent, et se mirent à rire. L'homme qui était là, en toute évidence, n'avait rien de commun avec le portrait sur le papier.

— Tu sais pas ton métier, vieux... Allons oust ! Décanille d'ici !... On t'a trop vu !

Mirador eut un moment d'angoisse. S'était-il donc mépris ? Ou bien, s'il avait vu réellement, il fallait que cet homme possédât un étrange sang-froid pour n'avoir laissé échapper aucune manifestation de surprise !... Où était la vérité ?

Le vieil artiste baissa la tête et murmura avec son doux accent :

— Je serai plus heureux une autre fois.

Cinq minutes après, ayant rangé sa boîte à fusain et ses cartons, il remontait l'escalier. Au moment de sortir, il entendit un bruit retentissant dans le caveau : celui d'un verre que l'ivrogne venait de casser...

Et Boutort se rappela que, rue des Peupliers, on avait cassé un verre également. C'était un signal...

L'ivrogne, en titubant, se levait, s'en allait en zigzaguant... Aussitôt, les apaches suivirent.

Boutort voulut les accompagner, mais Julot dit, brutalement :

— Chacun à ses amours, vieux... A demain, nous deux, pour la rue Houdon. Ils disparurent...

En haut, le faux ivrogne les attendait.

Il y eut un court entretien.

— Êtes-vous sûrs de l'homme qui buvait avec vous ?

— Un fameux, dit Brûleur... de la bande des églises... c'est Raoul lui-même.

— A moins qu'il ne soit de la police, fit le dormeur avec dédain.

Julot intervint :

— Pas possible, demain nous avons un coup ensemble, rue Houdon... c'est un vrai.

Cette affirmation parut faire impression sur l'esprit de l'ivrogne...

Pourtant, il dit encore :

— Je ne serai sûr que lorsque j'aurai vu... Quant à l'autre...

— Quel autre ?

— L'homme aux portraits... Je l'ai reconnu du premier coup... C'est Mirador... Et celui-là, vous le savez, je lui en veux... Entre nous deux, c'est un duel à mort... Lui ou moi... De nous deux, il y en a un qui restera sur le carreau, à moins que ce ne soit tous les deux. Je n'aime pas les gens qui s'occupent de mes affaires... Il me gêne... J'ai décidé que demain serait son dernier jour...

— C'est un rude homme, fit Brûleur avec un frisson au souvenir de la terrible scène de la rue des Peupliers...

— Tu as peur ?

— Mets-moi de nouveau en face de lui, on verra, dit le colosse.

— Attends à demain. J'aurai mieux que ça à t'offrir... Adieu... filez... je tiens à rester seul... Mirador, je parie ma tête, est dans la rue qui me guette... Il va me filer... C'est là que je l'attends. On ne prend jamais Coribasse au dépourvu... Cinq minutes après, Coribasse — c'était le mystérieux bandit — sortait du caveau lentement, avec les allures d'un homme ivre. Avant de sortir, il avait écrit au crayon quelques mots sur une feuille d'un carnet.

Il se hasarda dans la rue Montmartre. Au tournant de la pointe Saint-Eustache, il aperçut — sans donner le moindre signe de surprise — une ombre qui se détachait du mur et glissait derrière lui.

Il sourit. Il avait reconnu le vieil artiste aux longs cheveux, à la longue barbe.

Coribasse remonta la rue sans se presser, sans tourner une seule fois la tête. Il semblait ne rien craindre, avoir la conscience en repos... Il était deux heures après minuit, mais les passants n'étaient pas rares, ni les charrettes des maraichers dans la rue populeuse, une des principales artères qui conduisent aux Halles... L'oreille exercée du bandit essayait de découvrir, derrière lui, le bruit assourdi des espadrilles de l'artiste frôlant le trottoir. Et, de temps en temps, il y parvenait.

— Il me suit, pensait-il avec un frémissement de joie... Il vient de lui-même au piège...

Il ne se trompait pas. Mirador le suivait, ne perdait de vue aucun de ses gestes.

Boulevard Montmartre, l'ivrogne s'arrêta, s'appuya l'épaule contre un bec de gaz, tira de sa poche un chiffon de papier, parut le lire avec difficulté, car le chiffon vacillait dans ses mains, et, après en avoir pris connaissance, il le déchira en cinq ou six morceaux qu'il lança sur la chaussée déserte. Après quoi, il reprit sa marche.

Un sourire de joie cruelle crispait ses lèvres.

— Mirador va ramasser les morceaux et les lira... Ne nous pressons pas...

En effet, l'officier n'avait pu reconnaître Pierre Sambut dans le Caveau. Le doute restait en lui. Il soupçonnait. Mais un soupçon n'est pas une certitude. Il voulait la certitude. Et voilà pourquoi il s'était mis à suivre l'ivrogne au sortir du Caveau.

Arrivé devant le passage des Princes, celui-ci tourna brusquement autour d'un kiosque, comme s'il avait été indécis sur le chemin qu'il voulait prendre, après quoi il traversa la chaussée, sans hâter le pas.

Mais le mouvement lui avait permis — sans en avoir l'air — de jeter un regard de côté vers Mirador.

Et il eut un rire silencieux.

Mirador — il le prévoyait — se prenait au piège tendu.

Il venait de ramasser les morceaux de la lettre, les réunissait, essayait de les

lire, à la lueur de ce même bec de gaz où tout à l'heure Coribasse s'était arrêté. Ce fut chose facile.

Le papier, quand il fut complet, disait brièvement :

« Demain à dix heures, aux Salons, route d'Asnières, si l'affaire a réussi. »

Tout de suite, Mirador se fit les réflexions suivantes : les Salons, dont il était parlé étaient le coupe-gorge le plus dangereux du quartier de la Révolte ; donc, l'homme qui venait d'y recevoir un rendez-vous, ne pouvait être qu'un bandit... Dix heures ! Était-ce du matin ? ou de la nuit ? De la nuit, sans aucun doute. La nuit est propice aux règlements de comptes entre les malfaiteurs... Et ce jour-là — demain — était aujourd'hui, puisque sa montre marquait près de trois heures.

Il était donc inutile de continuer la poursuite de l'ivrogne.

Il le retrouverait au courant de la nuit prochaine. Et cette fois, sans doute, il n'aurait pas le temps de faire disparaître ses traits sous une couche de charbon.

— A dix heures, j'y serai ! murmura-t-il.

Un flacré rôdait au pas d'une vieille rosse le long du trottoir. Mirador le hélâ, monta et donna l'adresse de la rue de Lisbonne.

Rue du Helder, la voiture faillit renverser l'ivrogne au moment où il traversait la chaussée, au coin du boulevard... titubant de plus en plus...

A ce même moment, de la haine plein les yeux, l'homme se disait :

— Il viendra... Et s'il vient, son compte est bon... Il saura ce que vaut l'Ingénieur !

Dans le courant de la journée, il y eut un coup de cambriolage exécuté rue Houdon avec une audace inouïe. On vola — en plein jour et sans que le concierge s'en aperçût — l'argenterie, composant une précieuse collection appartenant à un bonhomme qui habitait là depuis peu de temps ; en outre de l'argenterie, laquelle, disait-on, représentait une valeur inestimable, une admirable collection de pièces et de médailles anciennes que leur propriétaire destinait à l'État ; et enfin, une somme d'environ deux mille francs en billets de banque, renfermée dans un portefeuille que les malfaiteurs découvrirent après avoir forcé les tiroirs d'un secrétaire...

Il n'y avait pas eu meurtre, mais peu s'en était fallu.

Les apaches avaient profité de l'absence du locataire, appelé Marchenoir. Ils semblaient très renseignés sur ses habitudes, de même que sur la maison de la rue Houdon. Deux hommes — on le sut par l'enquête qui suivit — avaient été vus faisant le guet en bas, dans la rue... Deux autres étaient montés en profitant de l'inattention du concierge ou de son absence momentanée de la loge. On avait ouvert la porte avec de fausses clefs.

Mais, au plus fort de leur travail criminel, les apaches avaient été surpris par le retour subit du locataire...

On avait retrouvé Marchenoir ligoté, bâillonné, à moitié étranglé, mais heureusement sans blessures...

Après quoi, les bandits s'étaient retirés paisiblement.

Nous pouvons compléter ces renseignements en disant que les deux apaches chargés de faire le guet étaient Julot et Dédé, et que les deux autres, qui venaient de réussir leur cambriolage avec un si incroyable bonheur, n'étaient autres que nos amis Boutort et Chevillat.

Interrompus dans leur besogne par l'arrivée — prévue — de Marchenoir, ils avaient commencé, tous trois, par boire un verre de fine, après quoi Boutort et Chevillat, arrachant les vêtements de leur ami pour simuler une lutte violente, le ficelèrent proprement et en douceur...

Marchenoir attendit que les contre-apaches se fussent mis à l'abri, hors de toute atteinte, et, se coulant jusqu'à la fenêtre, brisa des vitres pour donner l'éveil.

Des voisins accoururent. On le soigna, le délivra, on eut beaucoup de peine à le tirer de son « évanouissement ». Marchenoir ne revint à lui que lorsqu'il entendit qu'il était question d'aller chercher un médecin.

Instantanément, il fut debout !...

Mirador ne dormit guère cette nuit-là,

Il se disait qu'il touchait peut-être à une heure décisive de sa vie. Allait-il percer le mystère dont les Sambut s'enveloppaient avec une astuce qui était presque géniale ? Allait-il apprendre que Coribasse et Pierre Sambut étaient un seul et même homme ? Cela eût éclairé bien des choses, non point toutes les choses, car le meurtre de Richard resterait encore inexplicable...

Mais il connaîtrait, du moins, les meurtriers...

Tous les indices rassemblés depuis le début indiquaient les frères Sambut comme étant les auteurs du crime... en dépit du pénible et étrange aveu de Renaud qui prétendait revendiquer, pour lui seul, l'horreur de ce crime...

Donc, si l'on prouvait que Coribasse n'était autre que Pierre Sambut, le reste découlerait facilement de cette révélation. Les fils épars et encore tenus que Jean manœuvrait un peu à l'aventure, se resserreraient soudain, se rassembleraient dans sa main robuste en un seul faisceau, tous ces fils entoureraient le cou des deux frères... et il faudrait dès lors peu de choses, sans doute, pour les acculer à la vérité.

A six heures du matin, Mirador était debout, sortait.

Il désirait prendre un plan des lieux avant de s'y aventurer. Mais ce ne fut point notre ami, Jean Mirador, d'allure élégante et distinguée, l'officier au regard franc et droit, aimé de Giselle Montauzé, ce ne fut point l'ami de Renaud et de Gilbert, celui qui avait juré, au prix même de sa vie, d'écarter de la noble tête de Chenavat le retentissant scandale qui menaçait son nom glorieux et vénéré, ce ne fut point lui que les passants de la route de la Révolte et de la route d'Asnières aperçurent. Vers le pont du chemin de fer de l'Ouest, rôdant sous la voûte jamais éclairée, ni la nuit, ni le jour, qui a plus de trois cents mètres de long, et qui, construite en plusieurs fois, présente des recoins, des angles, des nids à surprises, d'où l'on peut s'élaner sur un homme sans être vu et le suriner à l'improviste, sous l'énorme voûte, aveugle, sourde et sinistre, allant de-ci, de-là, on remarqua, en cette journée — en vérité, personne n'en fit la remarque — d'abord un homme-sandwich promenant sur son dos la réclame d'un caboulot des environs... Cheveux rares, l'air triste, maigre, barbe de quinze jours... yeux fatigués de misères, vêtu de rouge fripé... Ensuite, l'homme-sandwich disparut pour faire place à un mendiant à lunettes, longue barbe sale, dépenaillé, bégayant d'une voix d'absinthe et de vitriol : « La sûreté des clefs, un sou ! » et offrant ses anneaux à tout venant... Quelques heures plus tard, c'était un mendiant demi-aveugle, torturant des opéras sur un orgue de barbarie poussif... où, parmi les airs de bravoure, des silences impressionnants trahissaient tout à coup la vétusté de l'instrument de supplice... Et le joueur de l'orgue, à la musique intermittente, vendait aussi des cartes postales et des vues des « principaux monuments de Paris », sans compter « la règle du bridge ».

Mirador, en général prudent, étudiait le champ de bataille du soir prochain.

Ce champ de bataille a vu des crimes célèbres... La route de la Révolte va de Neuilly à Saint-Denis, commence au rond-point de la porte Maillot, pareille, à sa naissance, un peu à toutes les avenues du périmètre parisien. Elle traverse Neuilly, entre dans l'enceinte de Paris, où elle devient le boulevard Gouvion-Saint-Cyr, effleure la ville et ressort près de Levallois-Perret, par la porte de la Révolte, traverse la rue de Courcelles, arrive à la route d'Asnières. A Clichy, la route change encore de nom et s'appelle boulevard de la Révolte. Elle s'anoblit. Presque chaque coin de rue rappelle quelque crime, et dans chaque terrain vague s'opèrent des rafles quotidiennes, qui ne nuisent en rien aux rafles du lendemain, car la population de ces terrains se renouvelle sans cesse... Continuez votre promenade et vous passerez devant la maison qu'habitait Georget, qui, le 17 mars 1877, érasait la tête de sa mère à coups de talons de botte... Continuez toujours et dans le Champ des Fèves, de sinistre mémoire, un nommé Dubois assomma sa fille, âgée de dix-huit ans, et lui scia le cou avec un vieux couteau ébréché... Continuez encore... Ici, le souvenir de l'affaire Lovi-

gny, de l'affaire Bardin, de l'affaire Rhem... C'est là, plus loin, que fut arrêtée la bande Képi, de laquelle faisait partie une enfant de treize ans, l'une des principales inculpées... Et, plus loin encore, un petit garçon de quinze ans, Émile Paire, fut saigné comme un mouton, à dix heures du soir, sans que personne accourût aux cris affreux qu'il poussait et qui, pourtant, furent entendus... Des crimes par centaines... Des rixes, toutes les nuits...

Tel était le champ de bataille. Or, parmi toutes les cités, parmi tous les débits de vin et petits restaurants, parmi tous les noms fameux, notés à la préfecture de police, la route de la Révolte s'enorgueillissait d'un étrange établissement, élevé depuis peu, et qui déjà devait

Ily avait bal, du reste, tous les dimanches. C'était là que se donnait rendez-vous le high life des impasses, le gratin des cités des alentours : Deligny, Boute-Vent, Gilet, du Soleil, des Epinettes, Touzé, Auboin, auxquels s'adjoignaient, aux soirs de galas, l'impasse Joséphine, les Quatre-Tonneaux, les Docks, le Château et la cité de la Femme-en-Culottes.

Un jour, on avait vu la bicoque sortie de terre brusquement, sans que personne eût crié gare. Elle était bâtie sur un terrain qui appartenait à vingt propriétaires, et l'hôtelier des Salons de Paris avait jugé inutile de rien louer à personne. A quoi bon ? Il en possédait lui-même un morceau, grand comme la main. Ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était d'avoir fait déborder la construction sur les terrains

ayant été le théâtre de plusieurs crimes où la police avait été dépistée, où ses plus fins agents n'avaient rien pu découvrir... Mirador en fit le tour.

Il se rendit compte qu'il n'existait qu'une seule issue. la porte sur la route. Le débit de vins donnait sur la courette, fermée de murs, celle-ci sur la salle de bal et de banquets... Et la salle de bal n'avait d'autre sortie que celle de la courette... Oh ! l'architecte qui avait bâti ce coupe-gorge ne s'était pas rendu malade à force d'inventions... Il fallait entrer dans la salle commune, étroite et basse, et ressortir par la même salle...

Après une inspection extérieure minutieuse, Mirador — il en était à son troisième avatar — rejeta son orgue sur son dos, rabattit, sur son front, la visière de sa casquette, et s'assura qu'il avait dans sa poche son revolver et son couteau... Il était neuf heures du soir... Depuis longtemps la route était déserte. Désert était le bouge. Par une éraillure faite dans une vitre blanchie à la chaux, Jean vit aller et venir l'hôtelier des Salons, en tenue de cuisinier. C'était un uniforme adopté par lui pour donner du relief à son établissement : veston blanc, tablier blanc, calot de toile blanche, et sous le calot la figure d'un Tartufe aux yeux bridés et clignotants, au poil roux. Calot, tablier et veston étaient sales de taches de graisse accumulées, dont les plus récentes devaient remonter à quinze jours.

Mirador entra. Il déposa son orgue dans un coin et s'assit en poussant le soupire de satisfaction d'un homme harassé par une journée lourde, et qui va se reposer enfin.

Puis, comme ses campagnes d'Afrique lui avaient fait un estomac à toute épreuve, il se commanda à dîner, — sans effroi !...

C'était à dix heures que les bons compagnons qui avaient cambriolé, ligoté et à demi étranglé Marchenoir s'étaient fixés rendez-vous aux Salons de Paris. Le coup avait réussi trop brillamment pour qu'il restât chez les apaches le moindre doute sur Boutort et Chevillat.

Et même il y eut chez eux un peu d'admiration lorsque Chevillat raconta de quelle façon et avec quelle sauvagerie Boutort avait sauté à la gorge du pauvre Marchenoir, l'avait renversé en un tour de main.

Si Chevillat n'avait pas arrêté le bras de Boutort — le fameux de la bande à Raoul allait fouiller avec son eustache la poitrine du malencontreux collectionneur.

Chevillat abonda en détails. Boutort les écouta modestement, conscient de son mérite.

Et tout à coup, il gronda, en roulant des yeux féroces :

— Oui, mon poteau, sans toi, son affaire était faite...

A dix heures, la petite salle des Salons de Paris était à peu près remplie. Outre Boutort, Chevillat, Dédé et Julot, qui avaient participé au coup de la rue Houdon, on vit arriver successivement Brileur, Le Boucher et la mère Lucas.

Boutort poussa Chevillat du coude : — Hé, vieux, la bande est au complet. Il y a du nouveau sous roche...

— Il manque le chef...

— Il viendra. Cette fois, nous allons le connaître. Tenons-nous bien... S'agit de lui donner confiance dans notre manière de faire...

Or, à dix heures du soir, quand ils s'installèrent aux Salons, le débit était vide...

Mirador ne s'y trouvait plus !... Ils ignoraient que l'officier se fût engagé dans cette aventure... S'ils l'avaient su, ils eussent été épouvantés de cette disparition...

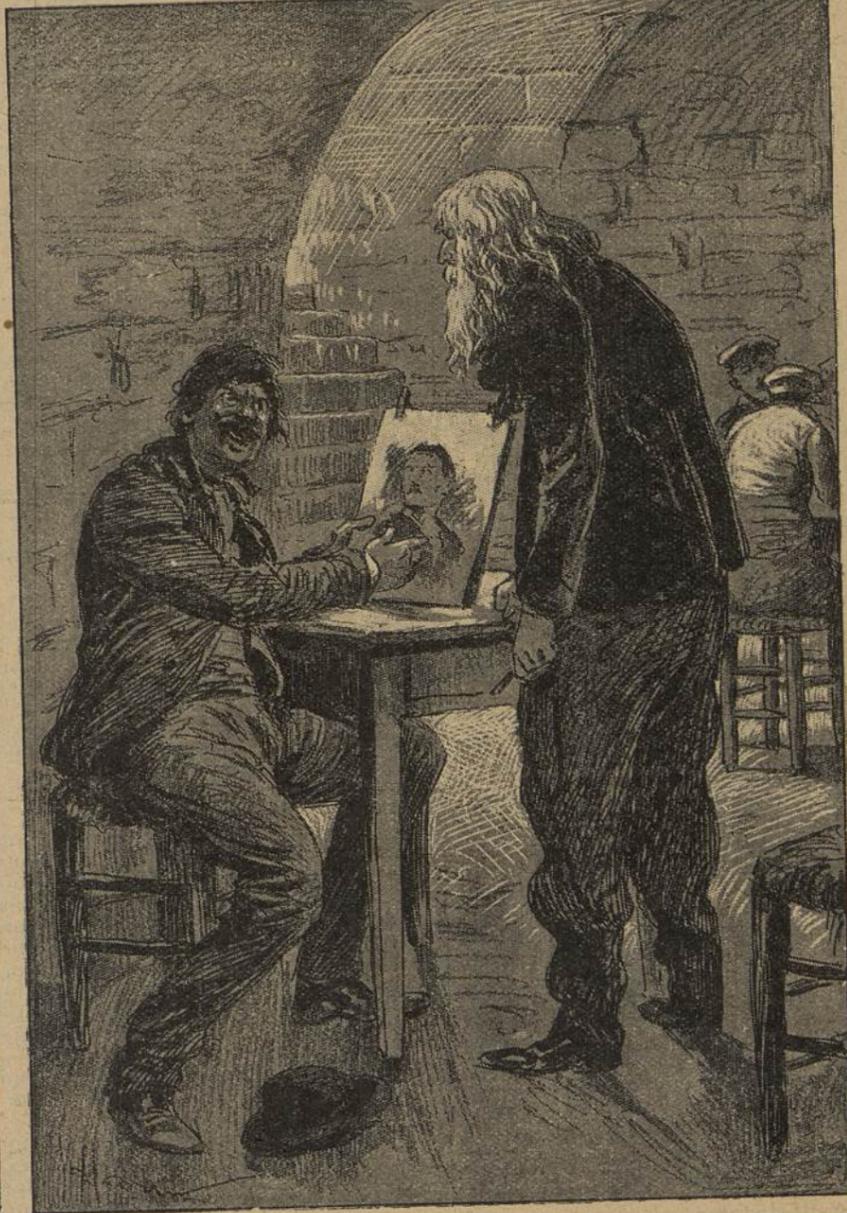
L'orgue de barbarie était toujours là où Mirador l'avait rangé.

Le jeune homme était-il donc aux environs ? Allait-il surgir à nouveau ? Qui attendait-il ? Coribasse peut-être ? L'adversaire ? L'ennemi ?

Ce fut vers dix heures cinq minutes que celui-ci fit son entrée...

Il était exact, à peu près comme un roi...

(La suite au prochain numéro.)



LA GOUTTE DE SANG. — « Ça, c'est bibi ?... dit l'homme. — Ce mec-là, c'est moi ?... Ah ! de la blague !... »

sa célébrité à plusieurs affaires où le sang avait coulé.

Il s'appelait d'un titre étrange, s'était fabriqué une enseigne qui avait l'air d'un défi insolent, d'une bravade cynique : « Aux Salons de Paris ».

Il s'élevait non loin de la voûte du chemin de fer de l'Ouest et n'était, en réalité, malgré sa comique prétention, qu'un bouge infâme, auprès duquel les fameux coupe-gorge décrits par d'illustres devanciers n'eussent paru que des boudoirs de petites-maitresses. Eugène Sue s'y fût trouvé à l'aise, en ce milieu formidable, pour y dépeindre les modernes Chourineurs et les Maîtres d'École des temps présents, dont la cruauté ne le cède en rien à ceux d'autrefois.

C'était une vaste bicoque en planches, et torchis, à un seul étage, derrière laquelle un hangar clos servait de salle à manger et à danser et justifiait l'enseigne de Salons par l'adjuvant des Noces et Banquets, qui parfois venaient se réfugier là. Quelles noces ! Et quels banquets !

voisins. Voilà tout ! La belle affaire ! Depuis lors, et tout naturellement, il était en procès, mais il continuait de vivre pendant que ces procès se plaiaient... C'était l'essentiel... Et comme, d'autre part, les vingt propriétaires ne s'accordaient guère entre eux, l'hôtelier courait le risque qu'il avait prévu — celui de rester là, tranquille, et même d'avoir le temps d'y faire fortune avant que les tribunaux se fussent prononcés en dernier ressort.

Une petite courette renfermait des bosquets étiés qui jamais ne poussaient aucune verdure — réunion de baliveaux en cerceaux sous lesquels des tables en zinc et des bancs de bois étaient maculés par tous les moineaux de ce coin de banlieue.

Sinistres, certes, ils l'étaient, ces Salons de Paris. Car, en semaine, on n'y voyait — et la nuit seulement — que de rares clients d'allure louche et hésitante, au regard inquiet, en éveil. Et des histoires imprécises, dont on ne démêlait pas la vérité, représentaient le redoutable bouge comme

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE

Un drame de famille

XI (Suite.)*

Louissette, les sourcils froncés, réfléchissait.

Elle dit enfin d'un ton sec :

— Je comprends maintenant : si vous êtes venue me trouver, c'est que vous voulez voir l'enfant.

— Vous avez deviné juste.

— Tout se paye, madame, tout se paye. Combien me donnerez-vous si je vous fournis le renseignement que vous venez chercher ?

— Cinq cents francs.

— Une misère...

— C'est tout ce dont je puis disposer en ce moment.

— Alors, donnez toujours ; plus tard on verra.

Morgane tendit un billet de cinq cents francs.

Louissette le prit et le serra précieusement dans un secrétaire ; puis, revenant près de Morgane, elle dit :

— La fille de Mlle de Presles est en nourrice chez Mme Vaubaron à Joinville-le-Pont.

— Quelle rue ?

— Dame, ça, je ne sais pas, et il me serait impossible de vous en dire plus long. Mais à Joinville-le-Pont tout le monde se connaît ; vous n'aurez qu'à demander des renseignements au premier boutiquier venu, et vous serez bientôt fixée.

— Merci, fit Morgane.

Et sans même saluer elle s'en alla. Restée seule dans l'arrière-boutique, Louissette appela sa sœur.

— Je viens de leur extorquer encore cinq cents balles, dit-elle ; ah ! ma petite, c'est notre poule aux œufs d'or, cette belle demoiselle de Presles.

— Tu as donné l'adresse de Vaubaron ?

— Mais oui.

— Tu as eu tort : peut-être vas-tu nous faire perdre un client sérieux.

— Ce que je m'en bats l'œil, de tes clients ! Parlons-en de tes clients... un tas de galvaudeux qui, les trois quart du temps, ne payent pas leurs consommations.

— Louissette...

— Laisse-moi donc te dire une fois ma façon de penser au sujet de tes clients ; et laisse-moi aussi te parler un peu de tes affaires et des miennes.

« Il y a dix-huit mois, je t'ai donné dix mille francs et maintenant, ces dix mille francs sont nettoyyés, archinettoyyés. Non seulement ton commerce ne rapporte rien, mais encore on y mange de l'argent... aussi es-tu mal venue à me parler de tes clients, et en particulier de ce Vaubaron — un grand vaurien qui te fait deux doigts de cour.

— Tu es folle...

Claire Ménard, plus âgée de quelques années que Louissette était une grosse fille de trente-cinq ans qui, après avoir été pendant plusieurs années domestique chez des marchands de vins, avait pris à son compte, dans la rue Montorgueil, un débit où, d'ailleurs, elle ne faisait guère ses affaires.

— Écoute, dit Claire en se campant les deux poings sur les hanches devant sa sœur, permets-moi de te dire que tu n'entends rien aux affaires. Tu as agi comme une parfaite imbécile en vendant cinq cents francs ce qui en valait dix fois, vingt fois autant.

— Ma petite, il ne faut jamais demander l'impossible. Or, moi, qui suis une fine mouche, j'avais compris tout de suite que je n'obtiendrais pas un sou

de plus : les de Presles sont quasiment ruinés.

« Mais, patience ; — la belle Micheline est là, elle se mariera certainement sous peu — et ce ne sera pas avec son amoureux — alors le moment sera venu pour nous

maintenant elle se rendait compte des difficultés qu'elle aurait à surmonter pour décider les Vaubaron à lui remettre l'enfant.

S'emparer de la fillette par surprise... elle n'y pouvait pas songer ; il lui fallait

— Et je m'en flatte. Nous autres, Parisiennes des faubourgs, nous avons le nez retroussé, c'est vrai, mais nous possédons un chic que les autres femmes nous envient.

— J'en conviens.

— Madame, elle, n'est pas de Paris ?

— Non, je suis de très loin.

— Et Madame est venue se promener à Joinville ?

— Je suis à la recherche de quelqu'un.

— Je pourrai peut-être renseigner madame, fit la servante en se dandinant. Ici je connais un peu tout le monde... y demeurant depuis cinq ans déjà.

— Fort bien, dit Morgane en tirant de son porte-monnaie une pièce de dix francs ; tenez, prenez ça... et causons.

La servante glissa prestement la pièce dans son tablier ; puis, sans façons, elle dit :

— Vous pouvez parler, madame.

— Connaissez-vous Mme Vaubaron ?

demanda Morgane.

Une rougeur fugitive monta au front de la servante, un éclair dans ses yeux.

— Si je la connais !... Ah ! pour sûr que je la connais ; et je connais aussi son sacrifiant de garçon.

— Dont vous avez peut-être eu à vous plaindre ? fit Morgane en riant.

— Ce sont là des affaires qui ne regardent personne, répondit sèchement la servante.

Puis se radoucissant aussitôt...

— Vous tenez à connaître l'adresse de cette famille de coquins... je vais vous la donner, et je vais même vous montrer leur cahute.

Et se levant vivement, elle s'approcha d'une fenêtre, souleva le rideau, fit un geste et dit :

— Voyez ; la maisonnette que vous apercevez là-bas, derrière ce rideau d'arbres... c'est là.

Et, les deux poings sur les hanches, elle ajouta :

— Ainsi vous connaissez ces gens-là, cette fripouille de Julot, un propre-rien qui fait la cour à toutes les femmes et qui, après les avoir compromises, les plante là sans aucun scrupule.

« Maintenant ledit Julot en pince pour une marchande de vins de la rue Montorgueil, la nommée Claire Ménard, une sale femme ne valant pas quatre sous.

Morgane s'était brusquement levée. Ne voulant pas en entendre davantage, elle paya sa consommation et partit.

« Encore une qui va relancer Julot, pensait la servante ; je lui souhaite beaucoup de succès et de longues amours. »

Morgane gagna la Marne qu'elle longea pendant quelque temps ; puis elle obliqua à droite et s'engagea dans une petite ruelle bordée de modestes maisons basses et débouchant sur le chemin de halage.

Après s'être bien rendu compte de l'endroit où elle se trouvait, Morgane reconnut la maison indiquée par la servante du restaurant.

Alors elle s'approcha d'une petite grille en fer et sonna.

Elle n'attendit pas longtemps ; bientôt un bruit de pas se fit entendre sur le gravier de l'allée conduisant à la maison... et une femme s'approcha de la grille.

D'une voix chevrotante, à travers les barreaux, elle demanda :

— Que voulez-vous, madame ?

— Je désirerais parler à Mme Vaubaron.

— C'est moi.

Cette fois, la grille s'ouvrit... et Morgane entra.

La Vaubaron referma aussitôt la porte et, sans un mot, engagea la visiteuse à la suivre dans la petite maisonnette.

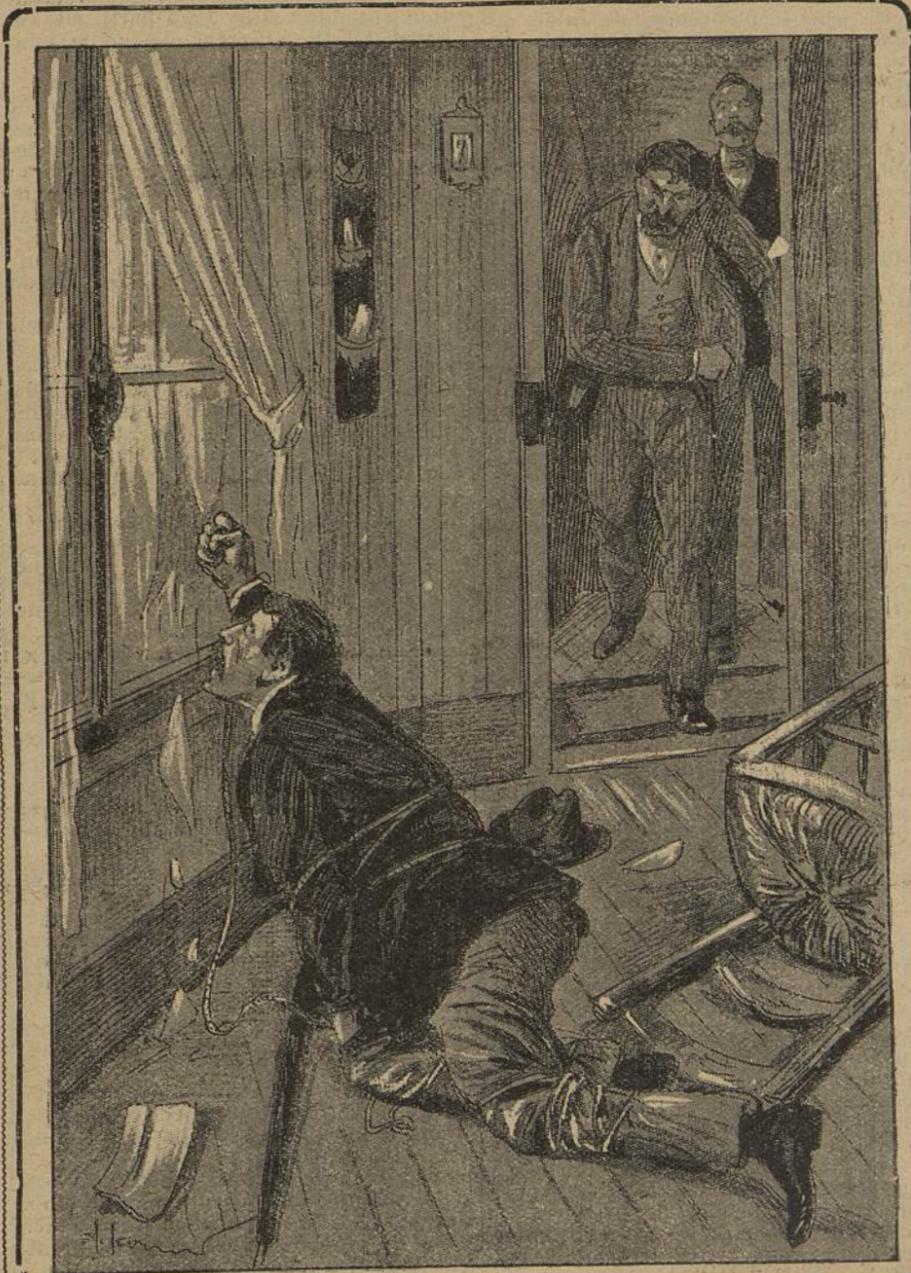
Surprise, Morgane promenait autour d'elle ses regards quelque peu inquiets. Était-ce bien là que vivait la fille de Micheline ? Pourtant aucun cri ne venait déceler la présence d'un enfant, rien n'indiquait que là s'agitait un petit être.

de plus : les de Presles sont quasiment ruinés.

« Mais, patience ; — la belle Micheline est là, elle se mariera certainement sous peu — et ce ne sera pas avec son amoureux — alors le moment sera venu pour nous

maintenant elle se rendait compte des difficultés qu'elle aurait à surmonter pour décider les Vaubaron à lui remettre l'enfant.

S'emparer de la fillette par surprise... elle n'y pouvait pas songer ; il lui fallait



LA GOUTTE DE SANG. — Marchenoir, se coulant jusqu'à la fenêtre, brisa les vitres pour donner l'éveil.

de frapper un grand coup, d'exiger la forte somme.

Claire haussa les épaules.

— La fortune !... le grand coup !... en voilà des mots pour ne rien dire.

Et, furieuse, elle rentra dans la boutique, où des clients venaient de pénétrer.

Or, pendant que cette petite scène se déroulait entre les deux sœurs, Morgane descendait tranquillement la rue Montmartre jusqu'à l'église Saint-Eustache.

Arrivée là, elle héla un fiacre passant à vide, et se fit conduire à la gare de la Bastille.

Elle prit un billet de premières et gravit les marches donnant accès au quai d'embarquement.

— Vite, vite, ma petite dame, cria un employé... le train va partir.

Morgane sauta lestement dans un compartiment... et le train s'ébranla.

Seule, blottie dans un coin, la jeune femme se prit à songer.

Certes, la tâche qu'elle s'était imposée n'était pas des plus faciles, et

donc imaginer de toutes pièces, et jouer de son mieux, quelque odieuse comédie.

Elle descendit du train à Joinville et quitta la gare.

Avisant un restaurant, elle y pénétra, s'installa à une table et demanda un café.

Une fille de salle, à l'œil éveillé, se présenta.

Tout en servant la consommation demandée, elle examina attentivement la cliente de passage ; puis, d'un ton délibéré, elle dit :

— Madame n'est pas de ce pays-ci, bien sûr ?

— Non, je ne suis pas de Joinville.

— C'est un pays bien agréable, madame ; pendant l'été on canote du matin au soir, et toujours la jeunesse trouve à se distraire.

— Je vois que vous aimez bien votre pays, dit Morgane en portant la tasse de café à ses lèvres.

— Ce n'est pas mon pays... je suis née à Montmartre, moi.

— Une vraie Parisienne, alors.

* Voir les numéros 149 à 160.

— Madame, fit Morgane en s'asseyant sur le siège que venait de lui offrir la maîtresse du logis, madame, allons droit au but.

« Vous cachez ici un enfant, une petite fille à vous confiée par une jeune femme qui fit ici ses couches, — car autrefois vous étiez sage-femme, m'a-t-on dit.

— Je n'ai jamais été sage-femme, riposta froidement la Vaubaron en redressant sa petite tête de fouine.

— Il m'avait pourtant semblé...

Les deux femmes s'observaient, ne se quittaient pas des yeux ; — et déjà la Vaubaron se sentait sous la domination du regard fluidique de Morgane Le Garrec.

— Voyons, fit enfin Céleste Vaubaron, de quoi s'agit-il ? Vous me parlez d'une petite fille dont j'ai assumé la garde... Mais que vous importe cette enfant, et pourquoi cherchez-vous à m'extirper des secrets de famille que je ne dois pas divulguer ?

« Non seulement vous êtes une inconnue pour moi, mais encore — je le comprends fort bien — vous venez ici en ennemie. Vous n'êtes certainement pas une amie de la fillette qui vit ici avec moi depuis bien longtemps et qui, je m'en flatte, a été soignée et dorlotée comme une vraie princesse du sang.

« Certes, je m'attends bien un jour à être obligée de la rendre, et peut-être même plus tôt que je ne crois. Demain le père doit venir la voir... et sans doute il m'annoncera qu'il veut l'emmenner avec lui le jour même.

« Et, voyez-vous, cette perspective-là me bouleverse ; d'abord parce que je ne toucherai plus les soixante francs par mois, prix de la pension, mais aussi, mais surtout parce que cette mignonne est utile à ma vie ; — on l'aime ici comme si elle était de la famille...

— Alors, le père va venir ? fit froidement Morgane.

— Il sera ici demain au plus tard ; et même je ne serais pas surprise de le voir arriver aujourd'hui... tout à l'heure.

« C'est un officier, paraît-il, un pauvre diable sans le sou, hélas !

A peine achevait-elle ces paroles qu'un violent coup de sonnette se faisait entendre.

« Ah ! mais non, reprit-elle ; c'est un Monsieur que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu. Ah ! nom de nom... si c'était le père de ma petite Gracieuse !... — Je ne veux pas me rencontrer avec cet inconnu, dit Morgane en se levant vivement, inquiète et bouleversée, cachez-moi quelque part, je vous en prie.

— Entrez dans cette pièce voisine, fit la Vaubaron mise de mauvaise humeur par le sans-gêne de Morgane ; hâtez-vous... je vais ouvrir.

Quelques minutes s'écoulèrent. Puis la Vaubaron, suivie de l'inconnu — qui n'était autre que Jean Bellanger — pénétra dans le petit salon que Morgane venait de quitter.

Le jeune homme était pâle ; une impression inquiète crispait son fin visage et si grande était son émotion qu'il ne pouvait parler.

C'est qu'il n'avait jamais vu l'enfant de Micheline... le sien... la petite Gracieuse qu'il adorait sans la connaître ; et en cette minute solennelle il sentait son cœur trembler.

— Vous avez dû, madame, recevoir un mot vous annonçant ma visite, fit-il enfin, en prenant le siège que la Vaubaron venait de lui offrir.

— Oui, monsieur.

Avec une inquiétude qu'il ne cherchait point à dissimuler, Jean promenait ses regards autour de lui, dans cette chambre où rien ne décelait la présence d'un enfant.

— Cela vous étonne de ne pas trouver ici notre chère petite fille ? dit la Vaubaron d'un ton mielleux ; mais rassurez-vous, monsieur : elle est allée faire un tour de promenade avec mon fils Julot, et avant une demi-heure ils seront de retour.

« Dame, ajouta-t-elle, je n'ai pas de bonne, moi... je suis si peu payée.

Au même instant un pas lourd retentit sur le gravier du jardin... et un grand et beau garçon de vingt à vingt-deux ans apparut, tenant dans ses bras une fillette endormie.

— Justement les voilà, dit la Vaubaron.

Bientôt, en effet, Julot entra dans le salon.

Brusquement, il jeta l'enfant sur un canapé, puis il dit d'un ton brutal :

— Voilà la gosse. Depuis une heure, elle roupille dans mes bras ; oh ! là... là... j'en ai assez, moi, de la trimbaler comme ça. Faut te chercher une bonne d'enfants, la mère... moi, j'veux plus perdre mon temps à promener des gosses !

Malgré les signes d'intelligence et les œillades courroucées de sa mère, Julot n'avait point encore aperçu Jean Bellanger dissimulé dans l'ombre, et il s'appretait à lancer de nouvelles invectives contre la mignonne Gracieuse, trop souvent confiée à ses soins.

Aussi, pour le faire taire, dut-elle lui dire, en montrant Jean, immobile à quelques pas :

— Saluez Monsieur, qui vient voir notre Gracieuse.

— Gracieuse ! murmura Jean, Gracieuse !

Et, sans se préoccuper de Julot, qui, comprenant enfin la gaffe commise par lui, s'empressait de disparaître, Jean, penché sur l'enfant endormie, la couvrait de baisers fous.

C'était l'enfant de Micheline, le sien à lui, celle qui porterait bientôt son nom, l'aimée qui, enfin, ne les quitterait plus !

Et Jean, agenouillé près du petit être qui sommeille toujours, l'entoure follement de ses bras.

Elle est si jolie, Gracieuse, avec ses larges yeux bleus frangés de cils noirs, ses boucles brunes frisottant sur son front, d'un blanc de lait.

Et le père, maintenant, ne trouve plus un mot à dire. Il a peur d'éveiller le petit ange ; et cependant, que n'eût-il pas donné pour qu'il entr'ouvrit, ne fût-ce qu'une minute, ses lourdes paupières !

— Va, mon amour, dit-il en se relevant, nous veillons sur toi et nous te préparons une vie de bonheur ; tu n'as rien à craindre... ta mère prie pour toi tous les jours.

Immobilisé à quelques pas, la Vaubaron ne perdait pas un mot de cette scène touchante.

— Vous allez sans doute me la reprendre ? dit-elle enfin en s'avançant près de Gracieuse, comme pour la protéger.

« C'était mon intention, je l'avoue, murmura Jean très bas. Je n'ai point averti la mère de Gracieuse de mon projet : je voulais lui faire une douce et joyeuse surprise. J'étais décidé à emmener l'enfant, à l'emporter avec moi dans le pays où je suis appelé à vivre et je l'aurais confiée à quelque âme dévouée — cela se trouve encore aujourd'hui.

« Mais maintenant je me suis rendu compte que nulle autre femme ne pourrait prodiguer à mon enfant des soins aussi dévoués que ceux dont vous l'entourez ici... et j'hésite à mettre à exécution mon projet, j'hésite à vous reprendre Gracieuse.

— D'abord, je ne vous la donnerais pas, fit la Vaubaron d'un ton mielleux. Vous êtes le père de l'enfant, dites-vous, mais encore faudrait-il le prouver.

« Depuis que la petite est ici, jamais vous n'êtes venu la voir ; et moi je ne connais que la mère... A elle seule je dois la rendre.

C'était vrai ; jamais Jean n'était venu embrasser son amour d'enfant, et bien souvent sa conscience lui avait reproché cette indifférence apparente.

Mais pouvait-il se révolter contre la volonté de sa bienfaitrice, la défunte marquise de Presles ? Pouvait-il aussi se révolter contre la volonté de Micheline elle-même ? La mère et la fille n'avaient-elles pas exigé, par prudence, que Jean s'abstint de voir son enfant...

Très calme, il dit :

— Vous avez raison, madame : votre devoir est de rendre Gracieuse à celle qui vous l'a confiée... et à elle seule.

— Et vous pourriez dire à la maman que sa fillette est soignée, dorlotée comme une princesse du sang. Mon fils Julot — vous savez bien, ce grand flandrin que vous avez aperçu tout à l'heure — est fou de la petite ; chaque jour, pendant de longues heures, il la promène au bord de la Marne, dans sa voiturette, et il l'entoure de soins, tout comme si elle était à lui.

— Alors, je veux remercier votre fils, fit Jean, dont les yeux devinrent humides de joie.

— Il en sera vraiment bien heureux ; justement, il est à la maison.

Et la Vaubaron, se penchant à la fenêtre, cria :

— Hé ! Julot !... Julot !...

— Voilà, la mère.

Et bientôt Julot entra, sa casquette sur l'oreille, la mine éveillée.

— Monsieur, dit Jean, si vous avez jamais besoin de moi — on ne sait pas ce qui peut arriver dans la vie — adressez-vous sans crainte à moi ; je suis votre obligé... et je m'efforcerai toujours de vous être utile. Vous soignez et vous amusez cette chère petite fille... je vous en suis infiniment reconnaissant.

Jean tendit la main au fils de Vaubaron — puis, heureux comme il ne l'avait jamais été, il quitta la maison de Joinville après avoir remis à la Vaubaron un billet de cent francs.

De la pièce voisine Morgane avait tout entendu ; sitôt Jean parti, elle reparut, la rage au cœur, devant la Vaubaron.

Céleste se frottait les mains d'aise.

— Ce jeune homme est vraiment charmant, dit-elle en pliant le billet donné par Jean et le glissant dans son porte-monnaie ; — puis, il est généreux, lui ; il n'est pas comme la mère... une gaillardise à qui il est difficile d'arracher tout juste le prix convenu.

— Dame, on fait comme on peut, madame Vaubaron ; — et si la mère de la petite n'est pas riche...

— A ce sujet vous devez être bien mieux renseignée que moi, car — et il n'est pas difficile de le comprendre, — vous en savez long sur le compte de la mère de Gracieuse. Aussi je me demande quelles raisons vous conduisent ici, dans ma bicoque ; — ce n'est certainement pas pour le plaisir de me regarder dans le blanc des yeux.

— Il s'agit d'une chose sérieuse et grave.

— Voyons, que venez-vous donc me proposer ? Parlez franchement et vite, et abrégez tous ces préambules qui ne m'annoncent rien de bon.

« Sans doute, n'est-ce pas, vous désirez savoir comment je suis devenue la nourrice sèche de cette petite ?... Eh bien, je vais vous le dire.

« A trente-cinq ans je suis restée veuve avec un enfant, mon fils Julot — un garçon difficile à élever. Ce gaillard-là a toujours été gâté et paresseux, et j'ai eu énormément de mal à lui faire apprendre un métier.

« Je ne roulais donc pas sur l'or, vous devez le comprendre.

« Un matin — il y a de cela trois ans — une de mes amies d'enfance, sage-femme à Paris, vint me trouver et me proposa de prendre chez moi la petite qui vous intéresse tant.

« Rendez-vous fut pris chez elle, avenue de la Grande-Armée, où elle recevait des pensionnaires.

« Depuis plus d'un mois la mère de la petite Gracieuse était là, en compagnie d'une dame plus âgée que je sus plus tard être sa mère.

« La plus jeune venait d'accoucher ; et c'est au sujet de son enfant que j'étais appelée chez la sage-femme, mon amie.

— Et ces inconnues ne vous dirent pas leur nom ? demanda Morgane.

— Ah ! mais non ; — c'était tout à fait un mystère. On me proposa de me charger de la petite moyennant 60 francs par mois, la somme promise devant m'être envoyée régulièrement par un notaire de province.

— Un notaire de Verrey, dit Morgane.

— C'est cela même.

— Et vous acceptâtes ?

— Il le fallait bien ; j'étais dans une purée noire, et ces 60 francs par mois c'était la fortune pour tous deux, mon Julot et moi.

— Et depuis avez-vous revu ces dames ?

— Une fois, une seule fois.

— Eh bien ! vous ne les reverrez jamais, dit Morgane d'un ton glacial.

— Et pour quelles raisons ?

— La plus vieille est morte, et la plus jeune ne pourrait s'absenter sans éveiller aussitôt les soupçons.

— Tout cela concorde parfaitement avec ce que m'a raconté mon fils Julot.

— Et que vous a-t-il donc dit ?

— Il m'a, entre autre choses, narré tout au long la mort de la marquise de Presles.

— La marquise de Presles !... mais

alors vous connaissez le nom de ces dames ?

— Je le connais.

— Et comment donc l'avez-vous appris ?

— Ah ! voilà...

— Parlez, je vous en prie.

— Claire Ménard, la sœur de l'ancienne femme de chambre de la marquise de Presles, est au mieux avec mon Julot, à qui elle a raconté des choses fort intéressantes sur les châtelaïnes de Vertes-Feuilles.

Morgane tressaillit.

La Vaubaron poursuivit :

— Je connais toute la filière des amours de Mlle de Presles et du beau garçon que vous avez vu ici tout à l'heure ; et à ce sujet Louise en raconte de belles...

« Ces jeunes gens s'adoraient, paraît-il ; et chaque nuit ils se donnaient rendez-vous dans une vieille chapelle en ruines du parc de Vertes-Feuilles.

Morgane était atterrée ; qu'avait donc encore pu dire Louise ?

Un silence se fit.

Les deux femmes, également soupçonneuses, s'examinaient maintenant avec méfiance.

Puis enfin la Vaubaron reprit :

— Oh ! s'il me fallait dire tout ce que je sais, tout ce que Louise a raconté à Julot, vous frémiriez. Il paraît qu'il s'est passé à Vertes-Feuilles des choses étranges ; en particulier, la mort de la marquise n'a pas été naturelle... et on a parlé d'un crime !

Morgane sentit ses cheveux se dresser sur sa tête ; une sueur froide mouilla son front.

— Des calomnies ! S'il y avait eu crime on eût arrêté les coupables !

— On n'arrête jamais certains coupables, madame... lorsque ces coupables ont des complices qu'on ne veut pas mettre sous clef.

Morgane ne protesta pas.

Le jour baissait peu à peu ; et, dans la pénombre de la chambre, Gracieuse, toujours endormie, apparaissait comme un beau petit ange enveloppé des derniers rayons du soleil couchant.

La marquise de Presles se leva, s'approcha de la fillette, la regarda longuement ; puis se tournant vers la Vaubaron elle dit d'une voix assurée :

— Vous allez vêtir cette enfant... je l'emmené avec moi.

La Vaubaron poussa un cri d'épouvante.

— Écoutez bien ce que je vais vous dire, reprit Morgane d'une voix calme. Il me faut cette petite... coûte ce qu'il faut ; c'est donc vous dire que je suis prête à tous les sacrifices pour vous satisfaire.

— Sans doute vous voulez la faire disparaître ? Mais dites-le donc tout de suite... et j'appelle Julot, qui se chargera de vous administrer une de ces raclées dont il a le secret.

— Peu m'importent vos menaces, fit Morgane en haussant les épaules. Je sais comment vous faire taire ; et tout à l'heure vous ne me menacerez plus quand je vous aurai montré dix beaux billets de mille, dont je veux vous faire cadeau.

Les petits yeux de la Vaubaron s'allumèrent.

— Dix mille balles ! fit-elle ; dix mille balles !...

— Madame, reprit Morgane, prise tout à coup de peur — car elle venait d'apercevoir dans le jardinet la haute silhouette de Julot — madame, je n'ai pas l'argent sur moi... on ne promène pas, vous le comprenez bien, une pareille somme dans sa poche ; mais apportez-moi demain l'enfant dont il est question, et vous toucherez l'argent promis.

— On verra voir, madame, on verra voir ; laissez-moi le temps de réfléchir à votre proposition et de parler de tout cela à Julot.

— Comme vous voudrez, madame Vaubaron.

— Vous pouvez toujours me fixer un rendez-vous.

— Alors, trouvez-vous avec l'enfant demain dans l'après-midi, entre deux et trois heures, dans le jardin des Tuileries, près de la sortie donnant sur la place de la Concorde.

— Entendu.

(La suite au prochain numéro.)

Les

UNE B...

the, un c...

du faubou...



il renvers...

consomm...

qui s'entr...

militaire...



BLESS...

ousion, t...

tut frapp...

ment, le c...

cible est...



MEND...

jeunes h...

à leurs c...

individus...

trois apa...

CEN...

Un c...

de Par...

rabile c...

Le s...

cut q...

Cette...

une c...

ricains...

L'al...

émoi d...

tive fo...

vrir le...

dans le...

les ce...

dispar...

On...

l'empl...

sible c...

corbeil...

lettres...

— f...

fonnie...

Et...

du « b...

tant l'...

ordure...

— On...

fabriq...

mille...

LE CH...

Un...

promè...

vit ur...

laisse...

tout e...

petit...

sa rou...

le nanc...

bonne...

l'évén...

le chie...

que j...

et réfu...

observ...

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UNE BAGARRE. — Après avoir bu plusieurs verres d'absinthe, un caporal clairon menait grand tapage dans un débit du faubourg du Temple. D'un coup de poing en plein visage,



il renversa une jeune femme qui essayait de le calmer. Un consommateur brisa alors sa canne sur la figure du clairon qui s'enfuit, poursuivi par la foule. Des agents aèrent le militaire. PARIS.



BLESSÉ PAR SON LOCATAIRE. — Au cours d'une discussion, avec un de ses locataires, un avocat à la cour d'appel fut frappé à la tête à coups de poing américain. Après pansement, le blessé put regagner son domicile. Le locataire irascible est à la disposition du commissaire de police. PARIS.



MENDIANTS APACHES. — Boulevard Haussmann, trois jeunes hommes mendiaient. Des passants n'ayant pu répondre à leurs demandes furent insultés et frappés par les sinistres individus. Des agents, prévenus, se mirent à la poursuite des trois apaches. Deux d'entre eux purent être arrêtés. PARIS.

CENT MILLE FRANCS DANS UN CHIFFONNIER

Un employé d'une grande maison de banque de Paris vécut, cette semaine, un bien déplorable quart d'heure.

Le soir, au moment du courrier, il s'aperçut qu'une enveloppe bulle lui manquait. Cette enveloppe contenait tout simplement une centaine de mille francs de titres américains.

L'alarme fut donnée, et, aussitôt, grand émoi dans la maison. La machine administrative fonctionna à toute vitesse pour découvrir le pli précieux. Mais rien ne se trouva dans les engrenages, pour en gêner la marche : les cent mille francs avaient bel et bien disparu !

On poussa plus loin l'enquête, et alors l'employé dut avouer qu'il était fort possible que la petite fortune ait rejoint dans la corbeille d'osier les papiers sans valeur et les lettres importunes.

Mais alors, dit un chef, c'est le chiffonnier qui a nos cent mille francs !

Et aussitôt la police se mit à la recherche du « biflin » qui a l'insigne honneur et l'important bénéfice de visiter, au petit jour, les ordures de la banque.

On fouilla dans les sacs destinés à une fabrique de papiers et on retrouva les cent mille francs.

LE CHIEN, LA BONNE ET LE MAGISTRAT

Un magistrat du parquet de la Seine se promenait dans la rue d'Amsterdam lorsqu'il vit une jeune femme de chambre tenant en laisse un petit chien et attendant patiemment, tout en barrant le trottoir aux passants, que ce petit chien eût sali le trottoir pour continuer sa route.

Le magistrat, qui avait en tête l'ordonnance de M. Lépine, fit observer à la jeune bonne qu'elle avait eu tout le temps avant que l'événement se produisît, de faire descendre le chien sur la chaussée. Mais la bonne, quoique jeune, avait des habitudes détestables et refusa d'obtempérer à l'observation. Ladite observation devint une injonction. Cette injonc-

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN PARRICIDE. — Devant les assises de la Somme a comparu Fernand Rohaut, accusé d'avoir tué sa mère, qui lui refusait de l'argent. Voici les faits.

Fernand Rohaut, trente-six ans, exploitait avec sa mère, soixante-six ans, une petite ferme à Fresnoy-au-Val. Ivrogne, débauché, Fernand avait constamment besoin d'argent et sa mère, lasse de l'entretenir, lui avait signifié un refus définitif. Le 22 septembre, une nouvelle querelle éclata, et à bout de menaces, Rohaut alla décrocher son fusil de chasse et tira sur sa mère à bout portant. La malheureuse fit encore quelques pas et tomba morte.

Froidement, Rohaut alla annoncer son crime au maire de la commune, qui le fit arrêter.

Devant la cour d'assises, le paricide revient sur les aveux qu'il a faits le jour de son arrestation. Tout d'abord, il nie avoir menacé ou frappé sa mère ; il était en désaccord avec elle, mais il l'aimait bien quand même. C'est elle, au contraire, qui était sévère pour lui. C'est involontairement, assure-t-il, qu'il l'a tuée. Alors qu'il avait mis la pauvre femme en joue pour l'intimider, et comme elle cherchait à lui arracher le fusil des mains, le coup était parti...

Mais vingt-cinq témoins viennent démentir cette version ; ils ont été spectateurs des violences exercées par le coupable sur sa mère. En outre la déposition de l'armurier expert est formelle et accablante : la détente du fusil de Rohaut est très dure ; il est impossible que le coup soit parti sous l'influence du choc ; il a fallu une pression très forte du doigt. Et après un sévère réquisitoire de M. Ytoux substitut du procureur général, et une éloquente plaidoirie de M. Jumel, le jury rend un verdict avec admission de circonstances atténuantes. Fernand Rohaut est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

ENFANT ÉTOUFFÉE. — Dans la commune de Pont-de-Metz, près d'Amiens, vivait un nommé Guillet, 20 ans, ouvrier d'usine, avec Marguerite Bouchez, mère d'une fillette de 15 mois.

Guillet avait pris en aversion l'enfant et chaque fois qu'elle pleurait il la brutalisait.

Le 9 septembre dernier, la petite Andra Bouchez se trouvant seule avec Guillet, prit peur et se mit à pleurer. Ce dernier la brutalisa et lui mit la main sur la bouche et le nez, maintenant son étreinte jusqu'à ce que l'asphyxie fut complète et que l'enfant ne donnât plus signe de vie.

Le jury de la Somme, devant lequel a comparu le meurtrier, a reconnu coupable l'accusé en lui accordant les circonstances atténuantes. La cour l'a condamné à dix ans de travaux forcés.

UN AVENTURIER. — Le 26 février dernier, le vapeur allemand *Cordoba* entra dans le port de Dunkerque vers midi. Aussitôt les passagers, et parmi eux deux Allemands, Otto Jeutsch et Wilhelm Schutt, qui avaient partagé pendant le voyage la même cabine, descendirent à terre. Dans la nuit ils revinrent à bord, et grande fut la stupéfaction du garçon de service quand, le lendemain matin, il trouva leur cabine vide. Le corps de Wilhelm Schutt fut retrouvé peu après dans les water-closets, la tête et le haut du corps enveloppés dans une couverture tachée de sang. On découvrit bientôt que le malheureux portait une horrible blessure. La tête avait été presque détachée du tronc.

On rechercha Otto Jeutsch, mais celui-ci avait disparu. On le soupçonna naturellement d'être l'auteur du crime. Une enquête fut ouverte et, deux jours après, il était arrêté en gare de Valenciennes, au moment où il allait gagner l'Allemagne. Il était trouvé porteur d'un revolver à cinq coups, d'un poignard, d'un attirail de cambrioleur, d'un trousseau de fausses clés et de divers papiers

tion fut prise à son tour avec la même légèreté, et finalement le magistrat, ayant décliné sa qualité, requit un gardien de la paix pour dresser procès-verbal.

Ce ne serait là qu'un incident de la rue si le parquet de la Seine, mis au courant, n'avait décidé de faire sienne la jurisprudence improvisée sur le trottoir par un de ses magistrats, et de prendre désormais le texte de l'ordonnance de M. Lépine pour renvoyer devant le tribunal de simple police les gens et les chiens, qui, se prêtant un mutuel appui, saliraient — sauf dans les cas d'urgence — les trottoirs réservés aux piétons.

UN CHIEN HÉRITIER

A Salzbourg est morte subitement la femme divorcée d'un conseiller des finances hongrois. Elle légua, par testament, sa fortune, soit 250.000 francs, à son chien bichon.

La défunte idolâtrait cette bête. Elle lui achetait tous les jours les friandises les plus coûteuses et lui avait réservé dans son habitation une salle ornée de glaces et garnie d'un mobilier de luxe.

Les parents de la défunte viennent d'attaquer le testament.

au nom de Schutt, parmi lesquels un chèque de 18.000 francs.

Otto Jeutsch, dans l'impossibilité de nier, reconnut être l'auteur de l'assassinat, mais déclara qu'il avait tué son compagnon non pour le voler, mais pour se soustraire à des propositions immorales dont l'obsédait sa victime.

Devant la cour de Douai, Otto Jeutsch est assisté d'un interprète.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le défenseur, M. Lefebvre du Prény, député de Saint-Omer, dépose des conclusions tendant à ce qu'il soit procédé à l'examen mental de son client. Il a parmi ses ascendants de nombreux malades ; lui-même a été atteint d'une maladie grave. M. Lefebvre du Prény développe ses conclusions.

La cour va délibérer et revient bientôt repoussant les conclusions. Les débats continuent. Le président conseille alors aux femmes et aux enfants de se retirer.

Otto Jeutsch fait un récit absolument incohérent de ses aventures.

M. Fieffé, avocat général, prononce un court mais très sévère réquisitoire. Il montre l'accusé très intelligent, il a des lettres, il sait remarquablement se défendre. Bien avant que le besoin dût le décider à devenir bientôt un assassin, il prépara déjà sa défense.

M. Lefebvre du Prény prononce alors une excellente plaidoirie. Il plaide d'abord la question de la responsabilité. Elle est, d'après lui, très atténuée. Son client a eu des parents aliénés, lui-même est syphilitique. Dans tous ses actes il trahit une imagination excessive, une exagération de la personnalité. C'est presque un demi-fou.

Les jurés se retirent ensuite et reviennent bientôt, rapportant un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes. En conséquence, la cour condamne Jeutsch aux travaux forcés à perpétuité.

UN CHAUFFEUR ASSASSINÉ. — Devant la cour d'assises de la Somme ont comparu Vladimir Broyer, dix-neuf ans, sujet russe, et Jules Dufour, vingt et un ans, né à Paris, tous deux pupilles de l'Assistance publique, qui, le 2 août 1911, sur la route d'Amiens à Paris, près d'Hébécourt, à huit kilomètres d'Amiens, tentèrent d'assassiner le chauffeur Auguste Labarre, vingt ans, du garage Victor, à Amiens, dans le but de lui voler sa voiture.

Les deux assassins avaient prémédité leur crime et avaient acheté à Amiens un rasoir, des perruques et des fausses barbes. Munis de cet attirail ils louèrent l'auto et se firent conduire à Breteuil où ils tentèrent d'enivrer le chauffeur. Comme celui-ci refusait de boire, les deux complices tirèrent à la courte paille pour savoir qui assassinerait le chauffeur. Le sort désigna Broyer. C'est alors que dans la traversée du bois d'Hébécourt, tous deux descendirent en même temps de la voiture qu'ils avaient fait arrêter, et que Broyer, se jetant sur le chauffeur, lui trancha la gorge. Dufour prit la fuite. Quant à Broyer, qui ne put remettre l'auto en marche, il eut l'audace d'aller, avec d'autres personnes, accourues aux appels de Labarre qui avait pu se traîner jusqu'au village, chercher la gendarmerie. Mais Labarre, qui n'avait pas succombé, eut la force de le dénoncer. On l'arrêta et son complice fut retrouvé.

Labarre, soigné immédiatement, a pu par miracle échapper à la mort, mais il est condamné à ne plus parler et ne manger que très difficilement.

A l'audience les deux accusés font des aveux. L'avocat général déclare ne pas requérir la peine de mort en raison seulement du jeune âge des accusés.

Sur un verdict affirmatif sur toutes les questions, mais avec circonstances atténuantes, la cour a condamné Broyer et Dufour à la peine des travaux forcés à perpétuité.

UN PETIT SCANDALE A MARSEILLE

Après avoir passé la soirée au théâtre, une dame du meilleur monde, pourvue même d'un titre de baronne, s'attarda avec son mari et un de leurs amis dans un établissement où les noctambules font la fête. La société y était des plus mêlées et les discussions très animées.

Une querelle s'éleva dans le groupe au milieu duquel se trouvaient la baronne, son mari et leur ami. Tout à coup, blessée par un propos un peu vif, cette dame saisit un couteau et en porta un coup à un officier de la marine marchande qui avait pris part à la discussion.

La gérante de l'établissement voulut intervenir pour mettre fin à cette scène, mais elle reçut à son tour deux coups de couteau qui la blessèrent légèrement.

Le bruit de la querelle attira des gardiens de la paix qui conduisirent tout le monde au poste de police pour s'expliquer. Mais la baronne, qui n'était pas encore calmée, s'en prit alors à un des agents et le mordit à la main. Finalement, après l'avoir interrogée, le commissaire de police a laissé en liberté provisoire cette dame qui est mère de plusieurs enfants.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

BRÛLÉE VIVE. — Le feu éclatait au premier étage d'un pavillon. Les voisins enfoncèrent la porte et trouvèrent le cadavre carbonisé de la locataire. Les pompiers appelés re-



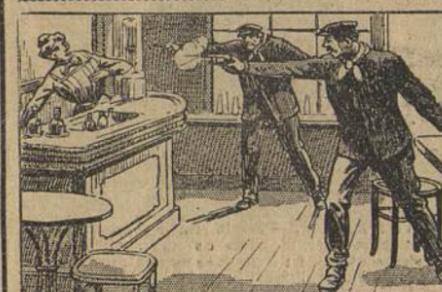
trouvèrent le corps de la victime et éteignirent l'incendie provoqué par un poêle surchauffé qui avait incendié les boiserie de la pièce où la locataire dormait dans un fauteuil.

ASNIÈRES.



COLPORTEUR BRÛLÉ VIF. — Sa tournée terminée, un colporteur du Perray entra chez lui, pour se réchauffer, s'assit devant le feu. Mais, pris d'une syncope, le malheureux tomba, la jambe gauche dans le foyer. Quand on pénétra chez lui, on le trouva mourant, la jambe carbonisée.

RAMBOUILLET.



EXPLOITS D'IVROGNES. — Furieux de voir un marchand de vins refuser de les servir, deux consommateurs ivres le menaçèrent de leurs revolvers. L'un d'eux fit feu sans heureusement atteindre personne ; seule, une grande glace s'écrasa. Les deux ivrognes prirent bien la fuite, mais ils ne tardèrent pas à être arrêtés.

VINCENNES.

UN VOYAGE MANQUÉ

Mercredi à 10 h. 30, partait du Havre, à destination de Buenos-Ayres (République Argentine), le steamer *Ontarian*, de la compagnie anglaise Allan-Line-Royal-Mail. A six heures un officier du bord, surpris de trouver un panneau ouvert, descendit dans la cale et y découvrit sept individus qui s'y étaient introduits clandestinement au départ.

Le capitaine peu désireux de débarquer ces recrues en Argentine, mit le cap sur Roscoff et, en vue de l'île de Batz, avisa par signaux le sémaphore qu'il réclamait le concours de la police. Le préposé de l'inscription maritime à Roscoff, aussitôt informé par dépêche, requit par l'intermédiaire du maire la gendarmerie de Saint-Pol-de-Léon. Les gendarmes se rendirent à bord et ramenèrent bientôt à terre les sept fugitifs, des jeunes gens âgés de dix-neuf et dix-sept ans.

Ces jeunes vagabonds ont été amenés à Brest.

LA MARIÉE ÉTAIT UN GARÇON

On devait célébrer à Saint-Plaisir (Allier), le mariage d'une jeune fille avec un jeune homme de la commune. Tout était prêt pour la cérémonie et des invités étaient déjà arrivés, lorsque le maire se présenta chez les parents de la future pour leur dire que le mariage était impossible.

— Votre fille est un garçon ! expliqua-t-il. La stupeur des parents fut grande, car ils étaient bien persuadés du contraire. Mais les registres de l'état civil portaient bien un prénom masculin. On avisa en toute hâte le tribunal civil de Moulins, afin d'obtenir rectification de cette fâcheuse erreur.

Pour une fois la justice se montra diligente ; l'après-midi même, une fois les témoins nécessaires entendus, le tribunal rendait un jugement restituant son sexe à la jeune fille qui put se marier le lendemain.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

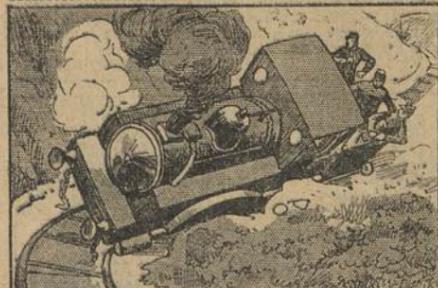
DRAME DE LA JALOUSIE. — Au quartier de Bondonville, un habitant de boissons, qui soupçonnait sa femme d'avoir des relations avec un client, rentra à l'improviste et déchargé deux coups de revolver sur un menuisier, âgé de 28 ans, qui avait à sa vue pris une attitude provocatrice. Atteint au côté droit par un projectile, le blessé a été transporté à l'hôpital, où son état a été jugé très grave. Le délinquant s'est rendu spontanément au bureau central de la police : il a été maintenu en état d'arrestation.



MARI BRUTAL. — Quand il est ivre — et il l'est fréquemment — un journalier rosse sa femme. L'autre soir, il rentra chez lui, plus qu'en colère que de coutume. Il accabla sa compagne d'injures. Puis, comme celle-ci ne lui répondait pas, il la roua de coups. Il termina la scène en frappant sa femme d'un coup de couteau à la joue gauche.

ACCIDENT MORTEL. — Un homme d'équipe âgé de 27 ans était venu prendre son service à 6 heures du soir. Une heure après, il accrochait deux wagons : l'accrochage fait, l'employé se disposait à sortir d'entre les wagons, lorsqu'il glissa. Le wagon en marche lui passa sur la jambe droite qui fut sectionnée à la hauteur du genou.

Relévé par des employés, le pauvre jeune homme fut transporté à l'hôpital. Il rendit le dernier soupir le lendemain. Le défunt, qui était très estimé, laisse une veuve et deux petits enfants.



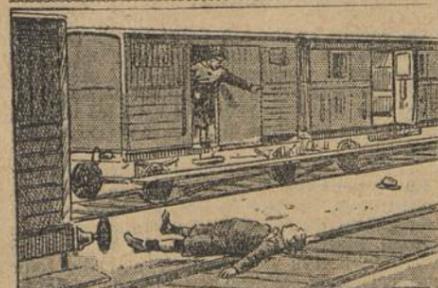
GRAVE ACCIDENT. — Sur la pente du fort d'Eronnes, une locomotive Decauville militaire s'est mise à tourner, s'engagea dans les terres et se renversa. Les militaires qui la conduisaient et l'escortaient ont été grièvement blessés.

UN MONSTRE. — Un père dénaturé, habitant Montloue, a été arrêté pour relations infâmes avec ses trois filles de treize à quinze ans. Après avoir nié, il a été confondu par ses propres fils, qui ont déclaré l'avoir surpris plusieurs fois, alors qu'il se livrait à ses ignobles pratiques.



JEUNE FILLE ÉCRASÉE. — En revenant au château de son père, à bicyclette, une jeune fille de 22 ans précédait une voiture à quatre roues. Mais, dans une descente rapide, sa machine dérapa sur la route boueuse et la jeune fille tomba sous les roues du lourd véhicule. Elle mourut quelques instants plus tard.

UNE AUTO CONTRE UN ARBRE. — Près de Villé, un jeune homme de Montlimar prenait une leçon d'automobile, lorsqu'il conduisit la voiture si malheureusement qu'elle alla se jeter contre un arbre. Le mécanicien et le jeune conducteur ont été blessés à la tête. On les a conduits à l'hôpital.



TOMBÉ D'UN TRAIN. — Installé sur ses parents dans un wagon de troisième classe d'un train quittant la gare de l'Est, un garçon de dix ans commença à se pencher sur le bord du wagon de se pencher à la portière, celle-ci s'ouvrit et l'enfant, tombant sur la voie, fut tué par un autre train.

LA MOMIE

Barclot tenait une boutique de brocanteur-marchand d'antiquités dans le faubourg du Temple.

Il cumulait cette double profession avec celle d'empaileur.

Dans la boutique vaste, encombrée et poussiéreuse, à côté de vieux meubles, de statues, de tableaux, on voyait toute une série d'oiseaux empaillés, d'animaux montés sur des tablettes.

Ce Barclot passait pour être d'une grande habileté.

Il n'avait pas son pareil pour truquer un tableau, lui donner la patine des siècles, et avec la croûte d'un apin de Montmartre, faire une œuvre d'art ancienne.

Il savait aussi donner l'estampille du dix-huitième siècle à un bahut fraîchement confectionné au faubourg Saint-Antoine...

C'était un homme de trente-cinq ans. Il était de taille moyenne, maigre, et d'aspect plutôt chétif, bien qu'il fût d'une force peu commune.

De la broussaille que formaient sa chevelure longue, bouclée, et sa barbe inculte, émergeaient deux yeux vifs, fureteurs, sournois, inquiétants, deux pommettes rouges saillantes et un nez formidable.

Au moral c'était un être violent et brutal.

Les voisins ne le fréquentaient point et disaient de lui :

— C'est un mauvais coucheur.

Il avait une femme de cinq ans plus jeune que lui, timide, effacée, dont il avait fait son véritable souffre-douleur.

Chaque jour c'était une nouvelle scène dans le ménage. On entendait souvent les cris de la malheureuse que, pour un oui pour un non, l'homme brutalisait au point de la laisser meurtrie et parfois ensanglantée.

Ces scènes étaient devenues si fréquentes que les voisins avaient fini par s'y habituer.

Et quand ils entendaient la femme sangloter dans l'arrière-boutique, ils se contentaient de dire :

— Voilà encore Barclot qui cogne sur sa femme.

Dans la maison, au premier au-dessus de l'entresol, qu'occupait Barclot en outre de sa boutique, habitait un type d'original nommé Jarlet, qui jouissait parmi les locataires d'une certaine considération. C'était un rentier qui possédait une aimable aisance.

Il ne faisait rien, et cependant il avait l'air le plus affairé du monde.

En réalité, il occupait ses loisirs à faire de la police en amateur.

Il y mettait une ardeur et une conscience dignes d'un policier de profession.

Il avait toujours quelque piste à suivre, quelque enquête discrète à faire.

Quand la police s'occupait d'une affaire sensationnelle, il parlait de son côté en campagne pour son compte personnel.

Il critiquait les recherches entreprises, échauffait les hypothèses, accumulait les déductions ; et, le soir au café où il fréquentait d'ordinaire, prouvait par A plus B que l'assassin était là, à l'endroit qu'il indiquait, et que c'était là qu'on le trouverait et non ailleurs.

Ce Jarlet avait ainsi acquis une certaine importance aux yeux des gens de son entourage.

On se rangeait volontiers à son avis.

Deux ou trois fois, ses déductions s'étaient trouvées justes à l'encontre de celles de la police officielle, et on disait de lui :

— C'est un homme fort qui sait tout.

Il avait dit d'un air grave, deux ou trois fois, en parlant du ménage Barclot :

— Vous verrez que ça finira mal... c'est moi qui vous l'affirme.

Et les voisins de hocher la tête lorsqu'ils rencontraient la femme Barclot les joues étirées, la mine hâve, les yeux cernés, et de répéter les paroles prophétiques de Jarlet :

— Ça finira mal !

Un jour, cependant, on n'entendit plus de cris dans l'arrière-boutique.

Deux jours se passèrent... toujours même calme.

La concierge disait :

— Y paraît qu'il s'amende le Barclot, v'là deux jours qu'il n'a pas cogné sur sa femme.

Elle eut bientôt l'explication de cette accalmie.

Elle avait remarqué qu'on ne voyait plus la femme de l'antiquaire sortir pour faire les provisions du ménage, ainsi qu'elle en avait l'habitude.

C'était Barclot lui-même qui, après avoir fermé sa boutique, s'en allait au marché, un filet à la main.

La pipelette s'informa :

— C'est vous que vous allez aux provisions, m'sieu Barclot... votre femme est donc malade ?

— Ah ! oui, malade, la g... ! répondit l'homme d'une voix rauque... Elle a l... le camp !... mais si jamais je la repince !

— Dame ! dit entre haut et bas la concierge... vous lui laissez une si belle existence, c'est pas étonnant qu'elle vous ait quitté !

L'antiquaire était déjà loin ; il n'aimait pas les bavards, surtout quand ils s'occupaient de ses affaires.

Le bruit se répandit bientôt dans le quartier que la femme de Barclot, fatiguée des mauvais traitements que lui faisait subir son mari, avait déserté le foyer conjugal.

Tout le monde, du reste, l'approuva.

Jarlet, le policier amateur, fut le premier averti de cette fugue.

— Que pensez-vous de ça ? lui demanda la concierge lorsqu'elle lui eut appris l'événement.

— Hum ! dit Jarlet après quelques instants de réflexion, ça me semble un peu étrange, cette disparition...

— Est-ce que vous blâmez la femme d'avoir fichu le camp ?

— Non pas, mais je m'étonne qu'elle ait pu prendre une pareille détermination étant donné son caractère veule, son manque d'énergie.

— Ah ! vous savez... quand les moutons deviennent enragés !

— Alors Barclot ne vous a parlé de la fugue de sa femme que lorsque vous lui avez demandé si elle était malade... Et il y avait déjà deux jours qu'elle s'était enfuie !

— Deux grands jours... C'est dans la nuit de lundi qu'à eu lieu la dernière scène... Elle a été d'importance, celle-là... A-t-elle hurlé, la pauvre femme !... vous n'avez pas fait attention, vous y êtes habitué... Et c'est que d'à ce matin, mercredi, que j'ai appris que la malheureuse s'était enfuie.

— C'est drôle que Barclot n'ait pas raconté ça plus tôt ! dit le policier amateur comme se parlant à lui-même.

— Il n'est pas causeur, vous savez. Et puis il n'a pas le beau rôle !

— C'est égal ! sur le premier moment, il a dû être furieux, et dans ces moments-là on cause...

— Il n'a pas voulu ébruiter l'affaire, pensant, peut-être, que sa femme reviendrait.

— Sait-il où elle est allée ?

— Probable qu'elle lui a pas dit.

— Sans doute, mais il pourrait soupçonner quelqu'un de lui avoir donné asile... A-t-elle de la famille ?

— J'sais pas.

— Demandez-le-lui donc la prochaine fois que vous le verrez, recommanda Jarlet, vous me répérez ce qu'il vous aura dit.

La concierge n'y manqua pas ; elle était assez curieuse par elle-même pour qu'on n'eût pas besoin de la pousser dans la voie des indiscrétions.

Mais, dès la première question qu'elle posa à l'antiquaire empaileur, celui-ci répondit d'un ton bourru :

— Est-ce que je sais où elle est partie ?

— Dans sa famille, peut-être ? insinua la concierge.

— Elle n'en a pas ! dit brusquement Barclot.

Et il tourna les talons.

La concierge rapporta à Jarlet la réponse de l'antiquaire.

— Il ne veut rien dire, conclut l'amateur policier... mais je ne suis pas resté inactif... j'ai trouvé quelqu'un qui est du pays de Mme Barclot et la connaît parfaitement...

Eh bien ! la femme de l'antiquaire a encore sa mère qui habite près de Caen.

— Voyez-vous ça !... il mentait en prétendant que sa femme n'avait pas de famille !

— Oui... c'est louche, ça !

— Il craignait qu'on prit des informations là-bas...

— C'est fait... J'ai écrit à la mère pour l'informer de la fugue de sa fille et savoir si elle s'est réfugiée auprès d'elle.

— Ah ! vous êtes un malin, vous ! s'exclama la concierge.

Le lendemain matin, Jarlet recevait une lettre de Caen.

La mère de Mme Barclot l'informait qu'elle n'avait pas vu sa fille, que celle-ci ne lui avait jamais parlé de son intention de quitter son mari... Elle lui avait écrit quelques jours auparavant une lettre éplorée comme toujours, où elle se plaignait de la brutalité de son époux... Elle était meurtrie et à bout de forces ; mais elle n'osait pas faire entendre une protestation, car le misérable l'aurait tuée sous les coups.

La mère terminait en disant qu'elle craignait que sa malheureuse fille, poussée à bout, ne fût allée se jeter à l'eau, ainsi qu'elle en avait souvent manifesté l'intention.

— Il faudra que je m'assure de cela, se dit le policier amateur.

Mais c'était seulement par acquit de conscience, il ne croyait pas au suicide de Mme Barclot.

Il avait rencontré deux ou trois fois l'antiquaire empaileur, et il avait été frappé de son air dur, préoccupé et sournois, du coup d'œil furtif qu'il jetait autour de lui, comme s'il craignait quelque surprise, de son allure inquiète et de la façon dont il allait vite, tête basse, pour ne voir personne et n'avoir pas à répondre aux questions indiscrètes des voisins.

— Décidément, se disait-il, il y a quelque chose.

Et il échauffait suppositions sur suppositions.

Il résolut de surveiller étroitement l'antiquaire.

M. HERSENT.

(A suivre.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

PÈRE MEURTRIER. — Un drame s'est produit à Neuville. Un cultivateur de cinquante-quatre ans rentra à son domicile en état complet d'ivresse. Il menaça de tuer sa femme en brandissant un couteau. Celle-ci parvint à s'enfuir. L'ivrogne se rendit alors dans une grange où travaillaient sa fille et son fils âgé de vingt-sept ans. Il se précipita sur son fils et lui fit à la tête une énorme blessure avec son arme ; puis, entendant du bruit, il se sauva dans la campagne. Le blessé, qui avait le crâne fracturé, a subi l'opération du trépan : son état laisse peu d'espoir de le sauver. Le père meurtrier invoque l'ivresse comme excuse et affirme ne se souvenir de rien.



QUATRE FEMMES BRÛLÉES. — A Tréville, une femme se tenait dans sa cuisine avec ses deux filles et sa sœur. En retirant du feu un chaudière plein d'eau bouillante, elle fit tomber une bouteille d'es-sence qui s'enflamma. Les quatre femmes furent grièvement brûlées. La mère et une des filles sont mortes ; l'autre fille est à toute extrémité. L'homme a la sœur et est moins grave.

UN ATTENTAT. — Vers sept heures du matin, une détonation assez forte s'est fait entendre aux abords de la place de la Mairie. Une bombe avait été placée au deuxième étage d'une maison, à la porte des appartements occupés par le fabricant de bouillons. Malgré la violence de l'explosion, il n'y eut aucun accident de personnes à déplorer.

L'engin ne devait être chargé qu'avec de la poudre noire. Il se composait d'une marmite en fer émaillé, contenue dans l'intérieur une boîte en métal où avait été tassée la poudre. Le tout était enveloppé de jo maux et recouvert d'un coiffeur en papier.

TOURS.

UNE VOITURE QUI VERSE. — Un châtelain se faisait conduire en voiture à la gare de Chambourg. Il était accompagné de deux amis. Le cocher ne vit pas arriver un lourd attelage non éclairé. Une collision se produisit et la voiture fut précipitée dans un jardin et contre-bas. Le châtelain et le cocher ont été grièvement blessés.



UNE CENTENAIRE ÉCRASÉE. — Dans la commune de La Savatier-Pyrénées vivait une centenaire. Un soir de la semaine dernière, alors qu'elle se trouvait en famille chez un de ses fils, la maison s'écroula. Son fils et sa belle-fille purent se dégager, mais l'infortunée centenaire succomba sous les débris.

UNE CHUTE DE 25 MÈTRES. — A Crillo le chef charpentier d'une grande maison de Bordeaux surveillait les travaux de construction de la charpente en fer du grand hall du casino de Fontromeu, édifié par la Compagnie du Midi. Lorsque, son pied glissant sur une poutrelle en fer, le pécheur s'éleva et tomba sur le sol d'une hauteur de vingt-cinq mètres environ. La mort fut instantanée. Le malheureux avait 56 ans et trois enfants.



SUITES MORTELLES D'UN PARI. — Deux jeunes gens avaient parié de faire pendant la nuit 16 kilomètres en deux heures. Le premier se pe dit, dans les bois. Le second, épuisé de fatigue, tomba sur la route et mourut de froid. Son corps a été retrouvé le lendemain par son père.

SAINT-ANTHÈME.

Les i
Dijon
Dames,
grosse é
cin, sous
nement
Les f
cette é
accusé,
pendant
bouteille
médicin
et ana
violent

Une o
la rue B
manière
Aussi
deux m
dant, lu
— Co
de la sù
Int o
pauvre
bijoux,
que viv
Mais
— M
ses div
gages d
payée ?
— E
pondent
prisonni
Partis
dront !
Et la
mente, c
daine, n
lant pas
joyaux,
ver la v

Co
Le C

1er Prix
Bénard, h
Bicêtre.
2e Prix
ration —
3e Prix
les liquide
du Moutin
Du 4e
— Mmes
— Cadot,
Tours —
— M
Routinier,
La Giraud
Sallères —
Du 20e
Mmes et
Reims —
Coye —
Oyo-nax —
Du 30e
laine d-C
— Nofin,
Angers —
Brucel, S
Bernard, J

C
AP

Il a foi
l'arr inte
do l'ex it
son cerv
diquent ses

RANCE
L'AU
l'aurait d'une
Ad

Un médecin accusé d'empoisonnement

Les inspecteurs de la brigade mobile de Dijon viennent de procéder, à Baume-les-Dames, à une arrestation qui provoque une grosse émotion dans la région, celle d'un médecin, sous l'inculpation de tentative d'empoisonnement sur la personne d'un de ses collègues.

Les faits remontent au 8 avril dernier. A cette époque, un des collègues du docteur accusé, à Baume-les-Dames, reçut d'un correspondant anonyme une caisse contenant une bouteille de kirsch. Cette liqueur parut au médecin avoir une odeur bizarre. Examinée et analysée, on reconnut qu'elle contenait un violent toxique pouvant occasionner la mort.

A la cloche de bois

Une demi-mondaine qui habite un hôtel de la rue Blanche, à Paris, a du monde, de belles manières et d'excellentes relations.

Aussi, vif étonnement de la concierge quand deux messieurs d'assez méchante mine, l'abordant, lui commandant d'un ton bref :

— Conduisez-nous chez Mlle E... Service de la sûreté... Votre oncatre est une voleuse... Intéressés, ces ins écoliers ar étent la pauvre petite, empaquetent son linge, ses bijoux, objets de prix et l'entraînent plus morte que vive, en emportant le tout.

Mais la concierge, au passage :

— Mlle E... me doit 1.800 francs de dépenses diverses. Or, vous enlevez ses frusques. Sans gages désormais, comment pourrai-je être payée ?

— En réclamant une saisie au greffe! répondent les agents qui disparaissent avec leur prisonnière.

Partis, ils sont partis... Et plus ne reviennent!

Et la concierge de la rue Blanche se lamentant, car elle n'ignore plus que la demi-mondaine, ne pouvant pas solder sa note et ne voulant pas perdre ses bijoux, ses dentelles, ses joyaux, instruments de travail, s'est fait enlever la veille par deux complices, ses amis.

Concours n° 38 (6 séries)

Le Casier Judiciaire de la mère Lapie

SOLUTIONS

- 1^{re} série Trois ans : Meurtre.
- 2^e — Six mois : Vol.
- 3^e — Un an : Attaque nocturne.
- 4^e — Trois mois : I. J. res.
- 5^e — Huit jours : Ivrognerie.
- 6^e — Cinq ans : Cambriolage.

LISTE DES GAGNANT

1^{er} Prix. — Cinquante francs en espèces. — M. Albert Bénard, hospice de Bicêtre, salle Bichat, lit n° 15, au Kremlin-Bicêtre.

2^e Prix. — Une très jolie bourse en argent avec séparation. — M. Debaillieu 89, rue des Sarrazins, à Lille.

3^e Prix. — Une bouteille « La splendide », conservant les liquides à la même température. — M. Lemerrier, 80, rue du Moulin Vert, Paris.

Du 4^e au 19^e Prix. — Un beau bougeoir style Louis XV. — Mmes et MM. Gascon, Pinet. — Tricotet, Trefou. — Cadot, Valenciennes. — Malburet, Grenoble. — Fusellier, Tours. — Lecomte, Saint-Quentin. — Amiard, Coulommiers. — M. Urot, LeBel-le-Grand. — Mathieu, Montataire. — Routinier, Vauv-court. — Monnier, Port-Louis. — Audebert, La Giraud d'Asnières. — Ledauphin, Mayenne. — Ve rier, Sallères. — Martin, Champigneulle. — P. rot, Van ent.

Du 20^e au 29^e Prix. — Une belle chaîne Régence. — Mmes et MM. Chastenet, Palouzat. — Le Chercheur, Reims. — Depaeppe, Croix. — Juchat, Trainel. — Chéron, Caye. — Chevalier, Bruyères. — Ioulotte, Noux. — Jacob, Oyonnax. — Lacroix, Lyon. — Gatainne, Lille.

Du 30^e au 38^e Prix. — Un gentil vide-poche en porcelaine de Copenhague. — Mmes et MM. ruique, Roubaix. — Nofin, Saint-Dizier. — Bar-ier, La Motte. — Aubry, Angers. — Jongeryek, Dunkerque. — Lahuyres, Lyon. — Bruel, Saint-André-de-Sangonis. — Sombier, Mèns. — Bernard, Epernay. (A suivre).

Concours n° 40 (6 séries)

APRÈS LE CRIME

DEUXIÈME SÉRIE

Il a fui, le criminel errant au hasard des chemins, dans l'air, l'air perpétuelle de l'arrestation. C'est le commencement de la fin, car il ne connaît plus de repos. Des mois hantent son cerveau qui l'annihilent et le terrassent; d'autres mots indiquent ses tortures physiques ou morales.

Prix des Abonnements:

RANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE de PEYRABELLE
d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^e pour recevoir franco à domicile.
Adresser les commandes : 75, rue Dareau, Paris.

ŒUVRES

d'AMOUR et de PASSION

Oui, œuvres d'amour, de passion, de tendresse, de charme ! Œuvres fragiles, œuvres d'émotion, où se heurtent tous les sentiments nobles ou vils, tour à tour émuants jusqu'aux larmes, engouffrés jusqu'à l'arrêt du souffle. Ce sont les livres qui forment cette incomparable collection des

Grands Romanciers du XX^e Siècle

qui s'offre à vous, passionnées lectrices, enthousiastes lecteurs.

Les plus grands écrivains de notre époque, ceux qui sont les vrais amis du peuple, parce qu'ils lui procurent les joies les plus certaines, les plus douces émotions, ceux qui s'appellent Jules-Mary, Michel Zévaco, Jules de Gastyne, Ch. Mérouvel, P. d'Abramont, Michel Murphy et tant d'autres, y ont réuni les meilleures de leurs productions, les plus purs de leurs chefs-d'œuvre.

Et cette collection de 50 volumes variés tous plus attachants les uns que les autres, vous est présentée sous une forme aimable, séduisante par son aspect matériel coquet, son impression irréprochable. Chacun de ces volumes est revêtu d'un solide et gracieux carton-azé et peut ainsi supporter la fatigue de nombreuses lectures et prendre place dans une bibliothèque élégante.

Par elle-même elle constitue déjà une incomparable collection, et de plus, elle vous est offerte d'une manière irrésistible, car vous pouvez la posséder de suite, toute entière, sans rien déboursier d'avance, et les 50 volumes vous parviendront accompagnés d'un

Merveilleux Cadeau gratuit

qui charmera toutes les femmes.

Nous nous expliquons : La matière de lecture contenue dans ces 50 ouvrages diffère sensiblement une valeur commerciale de beaucoup supérieure au prix de soixante francs auxquels nous les livrons, admirablement cartonnés avec couverture moderne tirée en camaïeu et nous faisons payer ce prix d'achat avec un

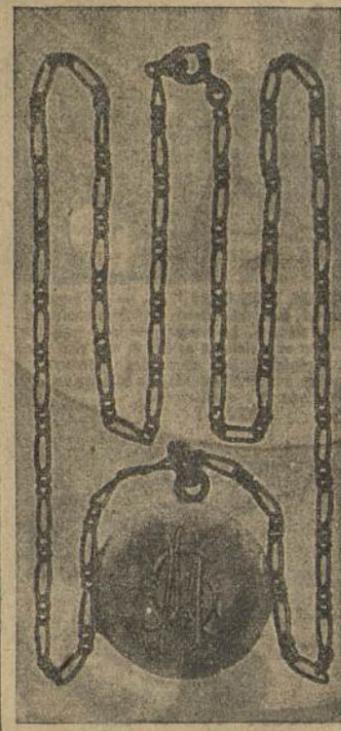
CRÉDIT DE 20 MOIS

accordé à tous les souscripteurs. C'est donc la modique somme de 3 francs par mois, ou 10 centimes par jour, que nous faisons encaisser à domicile par le po-te tous les deux mois (soit 6 francs à chaque présentation postale).

Quant à la

Tour de cou Médaillon

gratuitement.



PRIME GRATUITE

qui accompagne l'envoi des 50 volumes d'est un bijou merveilleux une parure admirable de la femme. Nous faisons cadeau à tout souscripteur d'un médaillon

TOUR DE COU MÉDAILLON

ou doublé inaltérable, garanti 10 ans, sur lequel nous faisons apposer gracieusement les initiales entrelacées en relief de l'heureuse destinataire.

La chaîne qui constitue le joli tour de cou est formée de mailles forme figure-forat et le gracieux médaillon de forme ronde qu'elle supporte s'ouvre et peut recevoir le portrait ou le souvenir d'un être cher, que par délicate pensée ou tendre sentiment on voudra toujours conserver avec soi. Ce médaillon est à double battant, le premier, extérieur, reçoit les initiales que nous indique le souscripteur, le second protégé par un verre, est recouvert de soie pour y poser l'objet précieux.

Ce bijou est accompagné de son écrit modeste nouveau, façon basane ancienne, avec ornements dorés et doublé satin blanc.

La valeur commerciale de cet élégant Tour de cou et médaillon, or doublé, représente presque le prix d'achat de la collection des 50 volumes des Grands Romanciers du XX^e siècle, dont nous donnons ci-dessous la nomenclature.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Envoyez à l'adresse ci-contre la collection des 50 volumes cartonnés des Grands Romanciers du XX^e Siècle.

L'envoi me sera fait franco de port et d'emballage et sera accompagné de la Prime gratuite : Tour de cou et Médaillon, et du Roman de Michel Zévaco, Buridan, offert comme surprime.

Je m'engage à payer régulièrement tous les deux mois la somme de six francs au service des postes qui me sera faite par le service des postes jusqu'à complète libération, soit soixante francs, montant total de mon achat.

Le médaillon devra porter les initiales

le

19

Signature :

Nom

Prénoms

Qualité ou Profession (1)

Rue

Département

Bureau de poste

Gare la plus proche

(1) L'indication de qualité ou profession est de rigueur. Tout bulletin en la portant pas sera considéré comme nul.

Toute commande payée au comptant bénéficie d'un escompte de 10 %.

A ces 50 volumes, nous ajoutons à titre de **SURPRIME** un des chefs-d'œuvre les plus délicieux de Michel Zévaco, le maître actuel du roman de cape et d'épée. C'est un volume in-8° abondamment et admirablement illustré. *Buridan*, roman héroïque, d'une incroyable intensité de vie et au-dessus d'un feu de sang se dessine le fin profil de Marguerite de Bourgogne et la silhouette farouche de la Tour de Nesle.

Il n'y a pas d'hésitation possible : Ce sont les chefs-d'œuvre des Maîtres du roman populaire, de ceux qui savent séduire et charmer. Leur heureuse réunion forme une bibliothèque incomparable. Le bijou de réelle valeur qui est offert gratuitement est irrésistible; les facilités d'acquisition, sans dépense immédiate, sans rien payer d'avance, les conditions de paiement, tout cela est impossible à refuser.

L'envoi des 50 volumes de la collection et la surprime *Buridan*, par Michel Zévaco, est effectué franco de port dans la huitaine de la réception de la commande.

Le tour de cou et le médaillon avec les initiales désignées par le souscripteur lui sont adressés par poste recommandée dans les quinze jours. Personne n'hésitera à envoyer tout de suite le bulletin ci-dessous, rempli ou recopié à

J. FOUQUÉ, Directeur de la Librairie Populaire et Moderne
73, Rue Dareau, PARIS

UN MONSIEUR offre gratuitement de

faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.



MAGIE NOIRE et SORCELLERIE. - Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination de volonté; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. Notice gratis. — Écrire Maison Grévil, 8, rue Amélot, Paris.

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX

à balles et petits pombs. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'une même volée posée à terre ou sur les émiraux d'un poste à feu. Prix 4 fr. ; autre 6 fr. ; plus fort 12.50. Foudroyant, 18.60 et 22.60. Demandez le Catalogue 353 Armes nouvelles; à air comprimé, etc., envoyé très gratis. Écr. à E. RENOM, ing.-c., 29, r. St-Sabin, Paris.

CHAUVES-IMBERBES

Pour posséder Belle Chevelure ou Superbes Moustaches, demandez à NIOLET, 2, rue Amélot, PARIS, sa méthode gratuite.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX

Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre *Forces Inconnues*, GRATIS.

11

BON N° 2

CONCOURS N° 40

Après le Crime

BON N° 2

Conservé ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 39^e concours

LES HÉROS DE LA MER



BATAILLE AUTOUR D'UN CERCUEIL. — Au moment des obsèques d'un mort, deux des enfants du défunt voulurent expulser un ami de celui-ci. La veuve protesta, mais les enfants entrèrent dans une violente colère et une rixe s'en suivit. La mêlée fut générale. Les couronnes funéraires servirent de projectiles aux combattants. La bataille ne prit fin qu'à l'arrivée des gendarmes. **VÉZELAY.**



UN FOU SUR LES TOITS. — Un soldat d'infanterie de marine, atteint de folie, monta sur la toiture de l'hôpital militaire et s'y promena pendant trois heures, refusant de descendre. Les pompiers de la marine, qui s'apprêtèrent à doucher l'aliéné ; mais celui-ci se précipita dans le grenier, où il fut vite appréhendé. **BREST.**



UN PUISATIER ENSEVELI. — Deux ouvriers creusaient un puits dans la cour d'une maison du boulevard Murat. Soudain un éboulement se produisit au fond du puits, et un ouvrier fut littéralement engouffré sous cinq mètres cubes de terre. Son cadavre ne fut retrouvé qu'au bout de cinq heures. **PARIS.**



DANS LA CAGE AUX LIONS. — Dans une cage remise au fond d'un terrain vague, un homme avait placé deux lions. Une jeune fille demanda à entrer dans la cage. A peine était-elle qu'une des lionnes se jeta sur elle, lui laboura la tête de ses crocs et de ses griffes, et lui occasionna, en outre, de graves blessures aux bras et aux cuisses. L'homme fut blessé lui-même à la jambe gauche. **ROUEN.**



TRAGIQUE PARTIE DE PATINAGE. — Tandis qu'un grand nombre de personnes patinaient sur l'Ems gelé, à Emden, la glace a cédé sous leur poids et les patineurs ont disparu sous la glace. On a retiré vingt-sept cadavres du fleuve. **ALLEMAGNE.**



EXPLOSION D'UN HAUT FOURNEAU. — Les murs d'un des hauts-fourneaux de Ruhrort se déchirèrent, et l'immense construction s'écroula, laissant échapper des flots de métal en fusion. Neuf ouvriers furent submergés par le flot meurtrier et périrent aussitôt. Trois ouvriers, qui sautèrent sur le sol, à quelques mètres en contre-bas du haut fourneau, furent trouvés morts. **ALLEMAGNE.**



UN EXPRESS CONTRE UN OMNIBUS. — Près de Philadelphie, par suite de la négligence d'un garde-barrière, l'express de Pittsburg a tamponné un omnibus dans lequel se trouvaient de nombreux voyageurs. Six d'entre eux ont été tués sur le coup, les autres sont dans un état grave. **ÉTATS-UNIS.**



LA MORT DE DEUX AVEUGLES. — A Malaga deux jeunes filles, atteintes de cécité complète, se promenaient aux environs de la métairie San-Padro. Par malheur, elles s'éloignèrent du chemin qu'elles suivaient au cours de leur promenade quotidienne, et tombèrent au fond d'un puits plein de terre. La mort fut instantanée. **ESPAGNE.**



UN FOU TIRE SUR LA FOULE. — A Victoria, un jeune homme armé d'un browning, s'est posté dans la rue de la Gare et a fait feu sur les passants. La première balle a atteint à la tête un brigadier de cavalerie. La seconde victime est la femme d'un commandant. Un étudiant eut l'épaule droite traversée par un projectile. On a enfin pu désarmer le jeune homme qui était atteint de folie. **ESPAGNE.**



UNE BOMBE. — Au moment où Yuan-Shi-Kai revenait du Palais, en voiture, un chinois, posté au coin d'une rue, lança contre lui une bombe. Un soldat et un agent de police ont été tués. Quinze personnes, dont douze soldats, ont été blessées. Plusieurs chevaux ont été tués. Yuan-Shi-Kai n'a pas été atteint. **CHINE.**



ARRESTATION DRAMATIQUE. — Pris en grand délit de vol, un malfaiteur était poursuivi par une troupe de gendarmes. Mais le misérable dirigea une véritable fusillade contre les poursuivants. L'agent Carrière, sans s'émouvoir, mit à son tour revolver au poing et déchargea son arme dans la direction du bandit en lui criant : « Haut les mains ! » Intimidé, le bandit se rendit. **PARIS.**



UN CRIME ABOMINABLE. — Un vieillard de 70 ans, qui habitait à Chaponnay une maison isolée, a été assassiné. Le malheureux avait été attaché dans sa cour à un pilier en bois et assommé à coups de bâton. Le cadavre a été ensuite mis à sac. **GRENOBLE.**